



Stevens a péché 14 fois

◆ A 14 reprises, l'ex-ministre conservateur Sinclair Stevens, du Développement industriel et régional, a confondu ses intérêts personnels et les devoirs de sa charge, selon le juge William Parker.

Page A-4

Savard immolé

◆ C'est maintenant officiel. André Savard a déjà fini son règne chez les Nordiques de Québec. Au vestiaire des Fleurdelisés après la défaite de 6-3 contre les Sabres, l'entraîneur-associé Guy Lapointe a déclaré: "André Savard a quitté il y a quelques instants en direction de Québec. Vous serez convoqués à une conférence de presse."



Achetons ANTIQUITÉS

Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais virés. Composez un seul numéro: 832-1930

LE SOLEIL

VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1987

QUÉBEC, 91^e année, no 334

56 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$

Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

35¢



LES DIMANCHES
"LE BRUNCH
DU MONDE"
692-4455

LE CALENDRIER

Réforme de l'aide sociale Parité pour les jeunes

◆ \$280 millions de plus grâce aux boubous-macoutes

◆ Le projet de réforme de l'aide sociale a reçu, hier, l'aval du Conseil des ministres. Un do-

par André FORGUES

cument de consultation présentant les modalités de cette réforme sera publié d'ici une dizaine de jours et sa mise en place graduelle s'effectuera d'ici le début de 1990. Le coût du projet est de quelque \$280 mil-

lions annuellement, le budget prévu pour 1987-1988 à l'aide sociale s'élevant à \$2.15 milliards.

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Paradis, a donc enfin obtenu, hier, l'autorisation d'aller de l'avant avec sa réforme.

En mars 1986, M. Paradis avait confirmé son intention de faire adopter un projet de loi avant la fin de l'année pour rem-

plir la promesse libérale d'accorder la parité des prestations aux bénéficiaires de l'aide sociale qui sont âgés de moins de 30 ans.

De délai en report, la réforme est revenue à quelques occasions sur la table du Conseil des ministres, depuis, avant de recevoir l'approbation finale. Les libéraux s'étant engagés à donner la parité aux jeunes dans les deux pre-

Lire A-2, RÉFORME

LE SPORT

L'après-Savard

◆ Une fois qu'André Savard aura pris le bord, quelles excuses invoqueront certains joueurs des Nordiques pour expliquer les prochaines léthargies?

Page S-5

MAURICE DUMAS



BOUCHARD

Libération féminine

◆ Les Danoises ont fini de devoir s'accroupir dans l'herbe à puce, dans le concassé ou dans la neige pour...

(censuré)
Page B-1

ALAIN BOUCHARD



En sept ans par le fédéral \$5.4 milliards pour la garde des enfants

◆ OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral consacra \$5,4 milliards à la garde des enfants sur une période de sept ans, et versera environ \$1 milliard par année par la suite.

par Marie TISON

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Jake Epp, a fait cette annonce hier en conférence de presse, confirmant les grandes lignes du projet révélées mardi soir par Radio-Canada.

La stratégie fédérale, que le ministre Epp espère mettre en place au printemps 1988, comportera trois volets.

Dans un premier volet, le gouvernement fédéral s'est donné comme objectif de créer 200.000 nouvelles places en garderie, ce qui doublerait la capacité actuelle. Pour ce faire, il adoptera un projet de loi sur la garde des enfants qui établira un

nouveau programme de partage des frais avec les provinces.

Selon les nouvelles règles, le gouvernement fédéral assumera 75 pour cent des coûts d'immobilisation des garderies sans but lucratif, laissant le dernier 25 pour cent aux provinces.

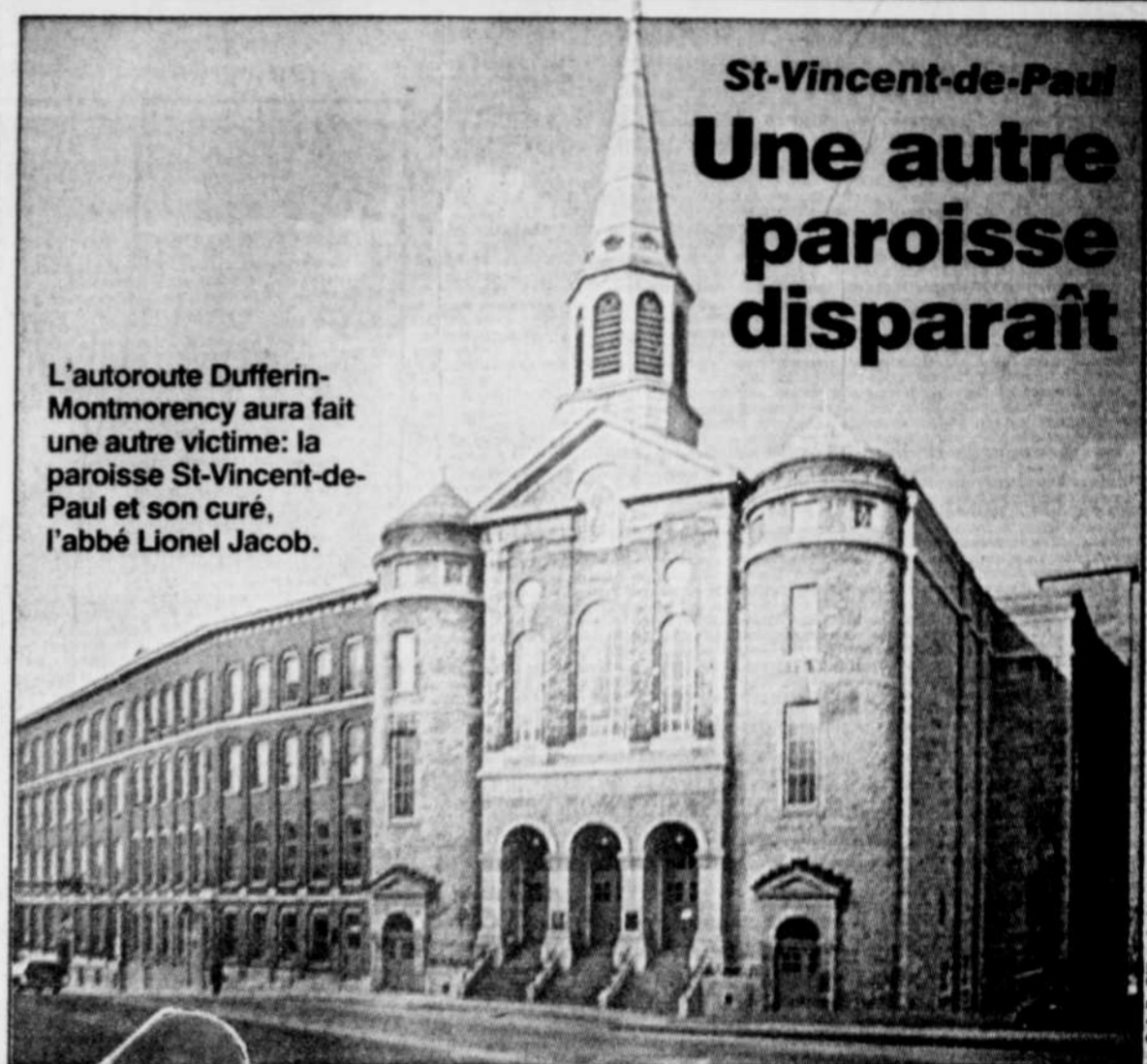
Le fédéral assumera également une portion du financement des garderies, qu'elles soient à but lucratif ou non. Cette proportion sera déterminée par les deux paliers de gouvernements au cours de négociations fédérales-provinciales.

Ces négociations, qui commenceront ce mois-ci avec la rencontre de fonctionnaires des deux paliers de gouvernement, porteront également sur les normes à mettre en place pour assurer la qualité des services de garde. Les discussions porteront notamment sur la proportion d'enfants par rapport au peson-

Lire A-2, GARDE

St-Vincent-de-Paul Une autre paroisse disparaît

L'autoroute Dufferin-Montmorency aura fait une autre victime: la paroisse St-Vincent-de-Paul et son curé, l'abbé Lionel Jacob.



La paroisse, Gilles Lafont

◆ La paroisse Saint-Vincent-de-Paul, dont l'église est située dans la côte d'Abraham, à Québec, mettra fin à ses activités à la fin du présent mois. En réalité, c'est tout le complexe Saint-Vincent-de-Paul qui fermera ses portes: l'église autant que l'édifice qui lui est attaché. Les propriétaires, les religieux de Saint-Vincent-de-Paul, ont reçu une offre d'achat du groupe Pero-Monde et l'ont acceptée.

par Jean MARTEL

La paroisse sera démantelée au point de vue religieux à la fin de décembre. C'est dire que les activités comme les baptêmes, les mariages et les sépultures ne pourront plus se faire à Saint-Vincent-de-Paul. Toutefois, il y aurait des messes célébrées dans l'église jusqu'à l'été.

Le père Pierre Lévesque, supérieur provincial des religieux de Saint-Vincent-de-Paul, a précisé que, si l'offre du groupe Pero-Monde avait été acceptée, la vente n'est pas encore faite. Il n'a pas voulu dévoiler le montant de la transaction. Le père Lévesque a dit que la vente du complexe Saint-Vincent-de-Paul représentait un dur coup pour la communauté. « C'est notre maison mère, a-t-il dit, et en 1984 nous avions fêté les 100 ans de cette maison. » Mais il a rappelé l'évolution du quartier: démolition de nombreuses maisons et apparition de l'autoroute Dufferin-Montmorency qui a amputé le complexe Saint-Vincent-de-Paul de presque la moitié, absence d'enfants dans le quartier (les jeunes étant la raison première des oeuvres de la communauté)...

Lire A-2, PAROISSE

Montréal Embouteillage monstre

◆ MONTREAL (PC) - Un accident de la circulation survenu hier matin sur le boulevard Métropolitain a fait un mort, en plus de provoquer un embouteillage monstre et de semer l'émoi dans le nord-est de l'île de Montréal.

L'accident dans lequel ont été impliqués deux camions, dont un camion-citerne, et trois automobiles, s'est produit vers 6h30 à la hauteur de l'échangeur Anjou. Il a été suivi d'une explosion et d'un incendie qui a laissé craindre le pire puisque le camion-citerne, appartenant à une entreprise de Mississauga, en Ontario, transportait un produit considéré comme toxique contenant une certaine quantité d'arsenic.

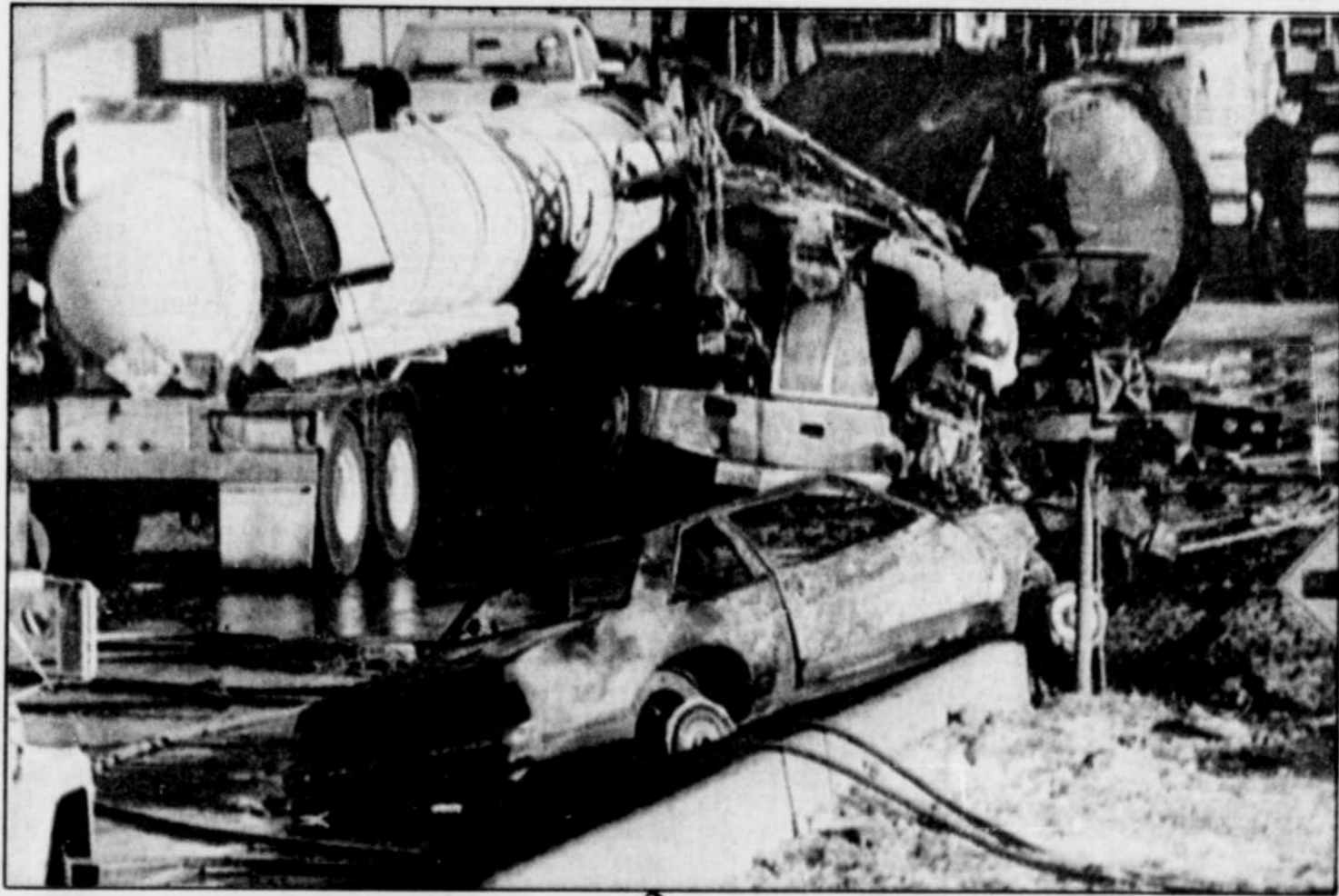
La victime est le chauffeur de ce camion. Son identité n'avait pas encore été dévoilée hier après-midi. L'autre camion tirait une charge de goudron.

La présence d'un produit toxique a nécessité la mise en place d'une vaste opération d'urgence.

Les autorités policières et Urgence-Environnement ont procédé à l'évacuation du secteur et fermé à la circulation l'autoroute Métropolitaine de même que l'autoroute 25 conduisant au pont-tunnel Hippolyte-Lafontaine. Plusieurs écoles ont également été évacuées.

Il a fallu plusieurs heures pour dégager les

Lire A-2, MONSTRE



L'accident a impliqué deux camions, dont un camion-citerne, et trois automobiles. Il s'est produit vers 6h30 à la hauteur de l'échangeur Anjou.

LA MÉTÉO

Devenant nuageux avec possibilité de chutes de neige. Max: -3. Demain: nuageux avec chutes de neige dispersées.
Détails, page C-7

LE SOMMAIRE

Alain Bouchard	B-1
Annonces classées	
Arts	C-7 à C-12
Arts	Cahier C
Bridge	C-11
Crayons de soleil	C-6
Décès	C-12, C-13
Économie	B-5
Éditorial	B-4
Horoscope	C-11
Monde	A-10, A-11
Mots croisés	C-8
Mot mystère	C-8
Où aller à Québec	C-4
Patron	C-12

SUITES de la première page

RÉFORME...

mières années de leur mandat, on peut prévoir que M. Paradis mettra tout en oeuvre pour, à tout le moins, publier son document de consultation avant le 12 décembre, jour anniversaire de l'entrée en fonction du gouvernement libéral.

La réforme fera l'objet d'une consultation publique au début de 1988, probablement par l'entremise d'une commission parlementaire. On prévoit présenter et faire adopter un projet de loi à l'Assemblée nationale avant l'été 1988.

Trois volets

Replacée dans le cadre global d'une politique de sécurité du revenu, la réforme intégrera trois volets, a déjà indiqué M. Paradis. D'abord le programme Apport, annoncé dans le dernier budget et qui entrera en vigueur le 1er janvier. Puis les programmes Soutien financier et Apte, qui s'appliqueraient plus tard au cours de la prochaine année.

Le programme Apport s'adresse aux familles qui ont un revenu de travail inférieur au revenu minimum imposable. Selon les indications données dans le dernier budget, quelque 44,000 familles recevront ainsi \$65 millions en 1988. Cette somme n'est pas incluse dans le coût global de la réforme de l'aide sociale évalué à quelque \$280 millions.

Le programme Soutien financier, lui, est destiné aux bénéficiaires de l'aide sociale qui ne sont pas aptes à gagner leur vie. Ces personnes toucheront désormais les mêmes prestations, qu'elles soient ou non âgées de moins de 30 ans. Le niveau de base actuel de ces prestations (\$466 par mois) devrait être rehaussé.

Le programme Apte, par ailleurs, visera les bénéficiaires de l'aide sociale qui ont la capacité d'occuper un emploi. Toutes ces personnes, sans considération d'âge, devront participer à des programmes visant à augmenter leurs possibilités d'emploi pour obtenir des prestations plus substantielles. Si des personnes refusaient de se soumettre à ces programmes, elles ne recevront qu'un minimum vital, a déjà indiqué M. Paradis sans vouloir préciser ce que cela représentait dans son esprit.

Les coûts

Quant aux coûts de la réforme, le ministre a plusieurs fois répété qu'ils seront, en gros, équivalents aux économies réalisées par le gouvernement grâce aux visites à domicile des « boubou-macoutes ».

En 1986-1987, le travail de ces agents avait permis de réduire de \$150 millions la facture annuelle d'aide sociale pour l'État. LE SOLEIL a appris qu'une nouvelle tranche de \$130 millions a été ainsi récupérée depuis le début de la nouvelle année financière, ce qui porte l'économie totale à \$280 millions, somme qui doit être réinvestie dans la réforme, selon les engagements pris par le ministre. Cet argent provient pour moitié du gouvernement fédéral.

Malgré l'augmentation des crédits affectés à l'aide sociale, les informations qui ont filtré, au fil des mois, sur le projet de réforme de M. Paradis, faisaient état de réduction des prestations pour certaines catégories de la clientèle de l'aide sociale. Il n'a pas été possible de savoir, hier, si le projet adopté au Conseil des ministres entraînerait de pareilles situations.

A l'heure actuelle, les assistés de moins de 30 ans touchent \$170 par mois et ceux de 30 ans et plus, sans enfant, \$466. À la baisse depuis deux ans, le nombre de personnes, adultes et enfants, dépendant de l'aide sociale, s'établissait à 609,790, en août, contre 683,000, en 1985. Les moins de 30 ans qui touchent des prestations sont actuellement 11,542 et quelque 25,000 d'entre eux sont considérés comme inaptes au travail.

Quant au programme Apport, qui doit entrer en vigueur dans un mois et pour lequel aucun projet de loi n'a encore été déposé, on n'a toujours pas décidé de quelle façon on procéderait pour son adoption.

Le gouvernement pourrait demander le consentement de l'Opposition pour faire adopter une loi avant Noël, mais il est aussi considéré de soumettre une loi à l'Assemblée nationale, au printemps, afin d'en officialiser rétroactivement les paramètres. Dans un tel cas, le ministre des Finances pourrait simplement faire une déclaration à l'Assemblée nationale, avant Noël, pour préciser les détails du projet annoncé dans son budget du printemps dernier.

MONSTRE...

débris et procéder au nettoyage de la chaussée. Ce n'est que vers midi que les deux autoroutes ont été rouvertes.

Pendant toute la matinée, la circulation a été détournée sur le réseau urbain, ce qui a entraîné des embouteillages dans un rayon de plusieurs kilomètres autour du lieu de l'accident.

PAROISSE...

« On pourrait, a-t-il dit, tracer une ligne le long de l'autoroute et on verrait que les églises situées tout près, Notre-Dame-de-la-Paix, Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Coeur-de-Marie, ont connu des difficultés semblables. Quant à nous, nous nous sentions isolés dans la cote d'Abraham. »

Les démolitions ont chassé la population. Saint-Vincent-de-Paul est devenue la plus petite paroisse du plateau: elle compte au plus 1,200 âmes. « C'est une population très mobile, a dit le curé, le père Lionel Jacob. Le taux de pratique se situe à cinq pour 100, ce qui donne une assistance à la messe d'au plus une soixantaine de personnes. »

L'église sera-t-elle démolie par les nouveaux propriétaires? Le supérieur provincial ne le sait pas, mais il a constaté que des « visites » se font à l'église.

Par ailleurs, il a dit que la communauté avait mandaté une personne pour la représenter dans cette affaire. Cette personne, dont il n'a pas révélé le nom, connaît le milieu des affaires. Quant au père Lévesque, il avoue bien humblement ne pas être habitué à la façon d'agir dans ce milieu.

Qu'arrivera-t-il aux organismes qui ont élu domicile dans l'ancien patro? Le Conseil régional de pastorale s'établira, dès le 1er janvier, au sous-sol de l'église Saint-Paul-Apôtre.

Quant à la résidence pour ex-détenus et sans-abri appelée Marie-Frédéric, elle devra s'établir ailleurs; cette oeuvre, qui a vu le jour en 1986, a déjà accueilli une quarantaine de personnes. Elle est assurée de rester au patro jusqu'au 1er juillet, mais après cette date elle devra chercher un autre local.

Début d'opposition à ce projet

Page A-3

GARDE...

nel, les qualifications du personnel, l'hygiène et la sécurité.

M. Epp a déclaré que le gouvernement consacrerait un maximum de \$3 milliards à ce volet.

Aide fiscale

Dans un deuxième volet, le gouvernement accordera une aide fiscale de \$2,3 milliards aux familles avec de jeunes enfants.

La déduction d'impôt pour les dépenses liées à la garde d'enfants de six ans ou moins passera de \$2,000 à \$4,000, tandis que la déduction pour la garde d'enfants plus âgés demeurera la même. Cependant, la limite actuelle de \$8,000 sur les déductions admissibles par famille sera abolie.

Les familles à revenu faible ou moyen pourront obtenir un crédit d'impôt supplémentaire de \$100 pour 1988 et de \$200 pour les années suivantes pour chaque enfant de six ans ou moins.

Comme il ne sera pas nécessaire de présenter des reçus pour bénéficier de ce crédit d'impôt, cette mesure devrait reconnaître le travail du parent qui reste à la maison pour prendre soin de ses enfants, a déclaré M. Epp.

Dans un dernier volet, le gouvernement fédéral créera une caisse d'aide de \$100 millions pour des projets spéciaux en matière de garde d'enfants. Il s'agira notamment de financer des projets de recherche et de développement en milieu rural, en milieu de travail et en milieu

autochtone, a déclaré la ministre fédérale responsable de la Condition féminine Barbara McDougall.

Mme McDougall a affirmé que la stratégie fédérale bénéficiera à toutes les femmes canadiennes, et qu'elle permettra à plus de femmes de faire partie de la main-d'oeuvre active.

Le ministre Epp a soutenu de son côté que la stratégie fédérale respectera la liberté de choix des parents, tandis que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Benoit Boucard a affirmé que le programme entraînera la création de 40,000 nouveaux emplois dans le domaine de la garde des enfants.

Le gouvernement espère mettre en place ce programme dès le mois d'avril prochain.

Satisfaction

Le Québec a accueilli avec satisfaction la stratégie fédérale sur la garde des enfants.

La ministre québécoise déléguée à la Condition féminine Monique Gagnon-Tremblay a déclaré hier que le projet du gouvernement conservateur allait permettre au Québec de développer plus rapidement que prévu le secteur de la garde des enfants.

Elle a ajouté que la stratégie fédérale respectait les compétences provinciales, et qu'il laissait beaucoup de flexibilité à l'ensemble des provinces.

Cependant, les partis de l'opposition et les groupes intéressés à la question de la garde des enfants ont critiqué le projet fédéral parce qu'il n'apportait que peu d'argent nouveau dans ce secteur, qu'il ne créait pas suffisamment de places en garderie et qu'il aidait davantage les ménages à revenu élevé.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 3 décembre

5-2-1

8-8-9-7

Pris dans la tourmente

◆ PHILADELPHIE, Pennsylvanie (AFP) — Un homme qui venait d'effectuer un hold-up dans une banque au sud de Philadelphie a perdu son butin et la liberté après qu'un coup de vent eut dispersé les billets dans la rue.

Michael Pascucci, 37 ans, a été arrêté en possession d'une boîte d'ou s'échappait des billets de banque lorsqu'il sortait d'une succursale de la banque Fidelity qu'il venait de cambrioler, a indiqué la police.

Il avait pénétré dans la banque peu après midi et s'était présenté au guichet avec une note sur laquelle il avait écrit: « J'ai un revolver. Passe-moi le fric et il ne t'arrivera rien. Sinon, on sait où tu habites. »

L'employé lui avait remis sans discuter \$6,500 dans une boîte en carton. Mais quand le cambrioleur est sorti avec son butin, il a été pris dans une tourmente à la plus grande joie des passants et des policiers qui se trouvaient dans les environs. La police a réussi à récupérer la quasi-totalité des billets éparpillés par le coup de vent.

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Extérieur (sans frais) 1-800-463-2362

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam. et dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Le Soleil 390, rue St-Vallier est Québec G1K 7J6

la magie de Noël

pour elle... pour lui... c'est la boîte-cadeau Simons!



LA CHEMISE DE NUIT SATINÉE: TOUT LE LUXE DE L'ALLURE SATIN, TOUT LE CONFORT DU TISSU SATINÉ QUATINÉ SUR LA PEAU POUR UNE CHEMISE DE NUIT COURTE ET CARRÉE. POCHE LISIÈRE DE BLANC. ROSE NACRE OU CELERI. 80.00 EXCLUSIVE À LA GUÉPIÈRE

LA BOÎTE-CULOTTE TWIK: LE CADEAU EXCLUSIF, TROIS BIKINIS PUR COTON SIGNÉS TWIK. BLANC, ROSE, BLEU ASSORTIS 5.99 LA BOÎTE.



LE GRAND PULL DE NUIT: FORME EXTRA-GRANDE, COURTE, CARRÉE, RAYURES PASTEL AMUSANTES, EN EXCLUSIVITÉ À LA GUÉPIÈRE, 40.00

LES CHAUSSONS-DÉTENTE: UN CADEAU APPRÉCIÉ DANS LA BOÎTE SIMONS. DES CHAUSSONS EN LAINE À REVERS CÔTELÉS, SEMELLE ANTIDÉRAPANTE. VERT ET BLEU OU JACQUARD EN TON DE ROSE. POINTURES 5 À 10. À LA GUÉPIÈRE 34.00



LE LONG TEE-SHIRT INSERTION NUAGE: DU COTON DE PREMIÈRE QUALITÉ, TOUT DOUX AVEC UNE JOLIE INSERTION DE TULLE ET DE SATIN AU DEVANT, L'ENCOLURE, LES MANCHES LISIÈRES DE DENTELLE. MENTHE OU PÊCHE. P.M.G. 36.00



la maison
simons

PLAZA STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

Empoisonnement aux moules: un premier «vrai cas» à Québec

«Un premier «vrai cas» d'empoisonnement par la mystérieuse toxine des moules de l'Île-du-Prince-Édouard, détecté hier à Québec par LE SOLEIL au cours de recherches sur cette épidémie, a été confirmé par le Dr Guy Sanfaçon, directeur du Centre antipoissons du Québec, un service du CHUL qui dessert toute la province pour les urgences toxicologiques. La victime est M. Laurent Hardy, un citoyen de Beauport âgé de 70 ans, hospitalisé depuis une semaine à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

par Roch DESGAGNE

Cela porterait à près de 25 le nombre de cas d'empoisonnement grave découverts jusqu'à hier, dont 11 à Montréal et une dizaine dans les régions de Moncton, au Nouveau-Brunswick, et de Charlottetown (N.-P.-É.). Le véritable premier

cas décelé par le CHUL, mercredi, touchait un citoyen de Montréal qui séjournait à Québec. L'intoxication affectant M. Laurent Hardy constitue donc le premier cas «sévère» à survenir à Québec, constate le toxicologue du Centre antipoissons.

Jusqu'à ce que le journal le consulte, une trentaine de cas qu'il considère comme bénins ou moyens avaient été soumis au Dr Sanfaçon, au cours des derniers jours, généralement par communications téléphoniques. «Il s'agissait d'intoxications que l'on pourrait qualifier de classiques, remarque le spécialiste, après analyse des rapports des médecins concernés.» Même avec certains symptômes, à ce stade, le Centre antipoissons ne pouvait relier tout à fait la plupart de ces cas à ceux de Montréal et du Nouveau-Brunswick.

«Il est possible qu'on en trouve

encore, mais sur des individus moins affectés pathologiquement que les personnes âgées ou atteintes d'un diabète ou d'une infection rénale chronique, et conséquemment plus vulnérables à une telle forme d'intoxication, précise le Dr Guy Sanfaçon. Il nous semble que ce patient pourrait coller aux cas les plus sévères que l'on connaît, présentement», indique le toxicologue, après avoir vérifié les indications fournies par notre journal auprès de l'hôpital l'Enfant-Jésus.

Rien que des moules!...

M. Laurent Hardy a été saisi de vomissements violents au restaurant du boulevard Hamel à Québec où il prenait part à un buffet, et tout au long de son transport direct à l'Enfant-Jésus, vendredi dernier. Depuis, il n'a jamais repris pleine conscience. Selon un de ses amis, qui l'a visité à deux ou trois reprises, ces derniers jours, «il est encore pas mal parti dans la brume».

Sa fille, Mme Laurence Hardy, confirmait que le patient avait, dès le lendemain du buffet, samedi, tous les symptômes d'intoxication et de confusion persistante causés par les moules porteuses de la mystérieuse toxine. Un autre «chum» de M. Hardy, qui l'accompagnait au restaurant, n'a jamais touché aux moules.

«Il aurait mangé juste de ça (des moules) au buffet, et mon père est une bonne fourchette», mentionnait encore Laurence Hardy.

Toxines inconnues...

La contamination des moules «IPE» serait, semble-t-il, une conséquence d'opérations de dragage exécutées, il y a quelque temps, dans les rivières environnantes les élevages de ce mollusque, sur la côte est de l'Île-du-Prince-Édouard.

Cet automne également, des pêcheurs de l'endroit avaient constaté la mort massive de mulettes (jeunes moules) dans ce territoire atlantique de mytiliculture. Quant aux toxines violentes décelées dans les moules dangereuses, elles demeurent d'origine inconnue ou mystérieuse pour les chercheurs.

de fournir à sa clientèle, tout le stock de moules de l'Île-du-Prince-Édouard était «sous détention» dans les entrepôts frigorifiques de l'établissement, expliquait, pour sa part, Mme Nicole Grenier, dirigeante de cette entreprise.

Poissonnerie Quai-Bec, le comptoir de Poissonnerie Québec Inc., aux Halles Fleur de Lys, n'avait plus de moules IPE depuis une quinzaine de jours, indiquait M. Denis Coulombe.

Chez Steinberg, de Fleur de Lys, le gérant, M. Paul Angers, avait reçu, il y a deux mois, la directive de s'assurer de la provenance des moules, et le comptoir ne présentait, depuis, que des mollusques cultivés aux îles de la Madeleine, des produits hermétiquement emballés en quantités mesurées.

Nos fines gueules peuvent donc continuer de savourer ce délicieux fruit de mer en gourmand... et en toute confiance!



Le Soleil, René St-Pierre
Raymond Fillon, contremaître chez Pêcheries Atlantiques du Québec Inc., montre des moules «dangereuses» de l'Île-du-Prince-Édouard.

Toutes les moules de l'Île-du-Prince-Édouard retirées du marché Les Québécois n'ont plus à s'inquiéter

«Les Québécois dégustateurs de moules n'ont plus à s'inquiéter de la qualité de ce mollusque qu'ils trouvent toujours aux étals de la plupart des poissonneries, puisque tout ce qui s'appelle moules provenant des mytilicultures de l'Île-du-Prince-Édouard a été retiré du marché, le plus rapidement possible, hier et les jours précédents. Les consommateurs ont toujours le choix entre des moules des îles de la Madeleine, de Terre-Neuve, du Rhode Island et du Maine.

par Roch DESGAGNE

Entrepôts de fournisseurs et comptoirs de poissonneries, tout a été ratisé, au cours des derniers jours, à la faveur d'une vaste opération «moules cultivées IPE» menée conjointement par Pêches et Océans et par Santé Canada, qui poursuivaient parallèlement des expertises sur d'autres produits sem-

blables, «par pures mesures de préservation de la santé publique», a spécifié le porte-parole de Pêches et Océans à Québec, M. Jean-Yves Roy.

Voilà ce qu'indiquent des consultations faites par LE SOLEIL auprès de Pêches et Océans Canada et de quelques grossistes et poissonniers de l'agglomération de Québec.

Les services de Pêches et Océans Canada de Québec ont mené jusqu'ici des manoeuvres intenses à travers toute la région, afin d'interdire toute vente du mollusque «IPE», en appelant individuellement tous les distributeurs de ce fruit de mer et en recommandant aux consommateurs de retourner à leurs fournisseurs même les moules dont ils doutent de la provenance.

Autres précautions...

Devant la situation d'alerte déclenchée par l'épidémie d'intoxications, Pêches et Océans ainsi que Santé et Bien-être social du Canada

ont également fait un rappel des produits distribués par l'entreprise Multi-Pêches des îles de la Madeleine, afin de permettre des expertises en laboratoire dont les résultats devaient être connus ce matin, sinon en soirée hier.

Pour des raisons bien évidentes de prévention et pour sauvegarder la bonne renommée de ses produits, Multi-Pêches, qui distribue les moules cultivées aux îles, principalement sur le marché montréalais, a acquis avec empressement à cette requête des autorités gouvernementales, en retenant très temporairement ses expéditions jusqu'à aujourd'hui, alors que les conclusions des tests effectués à Ottawa devraient être dévoilées.

Des prélèvements préventifs du même genre ont aussi été faits chez des mytiliculteurs de Carleton et de Port-Daniel, en Gaspésie.

Pendant ce temps, des inspections se poursuivaient activement

dans la région métropolitaine où se trouve le plus grand marché de consommation des moules.

Cet échantillonnage en laboratoire entrepris il y a deux jours, insiste Jean-Yves Roy des communications à Pêches et Océans, a été fait uniquement dans le contexte d'une action préventive, «par prudence, comme le veut notre rôle de préservation de la santé...», note-t-il. Dès les expertises complétées, les fournisseurs québécois pouvaient distribuer normalement leurs lots de moules.

Tout est détruit...

«Tout ce que nous avions d'arrivage récent de moules IPE, environ 1500 livres, a été détruit, et nos clients ont été avertis d'en faire autant», dit M. Jean-Pierre Angers, directeur des ventes à la Poissonnerie Saint-Laurent, de Québec.

À part les produits du Maine et d'autres régions que Pêcheries Atlantiques du Québec continuaient

La communauté de St-Vincent-de-Paul invitée à rendre publique son intention



Le Soleil, Gilles Fréchette

La conseillère municipale Winnie Frohn demande à la population et aux organismes du quartier Saint-Jean-Baptiste de réagir aux intentions de la communauté religieuse.

«La conseillère municipale Winnie Frohn a formulé publiquement, hier, cinq demandes auxquelles devrait, selon elle, satisfaire la communauté des religieux de Saint-Vincent-de-Paul avant de vendre l'église Saint-Vincent-de-Paul et l'édifice attenant (mieux connu sous le nom du patro Saint-Vincent), dans la côte d'Abraham, à Québec.

textes de Pierre MARTEL

Au cours d'une conférence de presse, Mme Frohn, conseillère du quartier Saint-Jean-Baptiste (où l'église et le patro sont situés) a demandé aux autorités de la communauté religieuse de rendre publique son intention de vendre, d'établir des critères de vente prenant en considération non seulement le prix de vente mais également l'intérêt public, de tenir une consultation publique sur la question, d'attendre que le zonage soit modifié avant de recevoir des offres de promoteurs et d'inclure dans un éventuel contrat de vente des conditions relatives au respect du patrimoine, à la consultation

publique et à la préservation de l'intérêt public.

Les demandes de la conseillère municipale seront acheminées au supérieur provincial des religieux de Saint-Vincent-de-Paul, le père Pierre Lévesque. Ce dernier a indiqué qu'il préférerait attendre la lettre de Mme Frohn avant de commenter en profondeur ses demandes.

Entre-temps, la conseillère du Rassemblement populaire demande à la population et aux organismes du secteur de réagir aux intentions de la communauté religieuse en s'adressant, de préférence par écrit, à elle ou au député du comté.

Par ailleurs, Mme Frohn a profité de l'occasion pour rendre publiques des lettres qu'elle vient de faire parvenir à l'archevêque de Québec, le cardinal Louis-Albert Vachon, à la secrétaire de la conférence religieuse canadienne, sœur Monique Thériault, à la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, et au ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau.

À l'archevêque de Québec, la conseillère municipale dit s'inter-

roger sur les modalités de la vente d'immeubles ayant servi à des fins religieuses et communautaires depuis des années. «Au-delà des mécanismes prévus au droit canon, j'estime que l'Église de Québec doit se questionner sur l'impact social des transactions qu'elle autorise», écrit-elle. Mme Frohn abonde dans le même sens dans la lettre qu'elle a fait parvenir à sœur Thériault.

À la ministre des Affaires culturelles, la conseillère du district 13 dit souhaiter que son ministère fasse connaître bientôt son avis sur les usages considérés comme compatibles avec la trame de la côte d'Abraham qui fait partie de l'arrondissement historique de Québec.

Enfin, Mme Frohn demande au ministre des Affaires municipales d'établir une politique concernant la procédure de vente d'immeubles exemptés de la taxe foncière. Elle souligne également l'importance d'amender la charte de la ville de Québec afin que cette dernière soit soumise à la loi 125 quant à la tenue de référendum lors d'un changement de zonage.

Le groupe Péro-Monde n'annoncera pas ses projets avant le 15 décembre

«Ce n'est pas avant le 15 décembre que le groupe Péro-Monde Inc. fera connaître les projets immobiliers qu'il envisage pour le complexe Saint-Vincent-de-Paul, dans la côte d'Abraham, à Québec.

«Présentement, nos architectes sont à étudier deux projets. Comme les plans en sont à un stade préliminaire, je ne suis pas en mesure présentement de dire quel sera le projet que nous voulons réaliser avec l'église Saint-Vincent-de-Paul et l'édifice qui abritait le patro», a déclaré, hier soir, le président de Péro-Monde Inc., M.

Louis-Georges Perron.

Toutefois, M. Perron, qui écarte définitivement l'idée de construire un hôtel sur le site, a indiqué que son groupe sera normalement en mesure de prendre une décision, à la mi-décembre, sur la vocation future du complexe Saint-Vincent-de-Paul.

Soulignons que le groupe Péro-Monde Inc. a soumis une offre d'achat au propriétaire de l'ensemble, la communauté des religieux de Saint-Vincent-de-Paul. Cette offre d'achat pourra se traduire en transaction finale seulement si certaines conditions techniques sont

satisfaites. Or, la principale de ces conditions porte sur un changement de zonage.

«Nous avons jusqu'au 31 janvier 1988 pour réaliser la transaction», a révélé M. Perron. Il a précisé que celle-ci se ferait aux environs de \$3 millions.

Entre-temps, le groupe dirigé par M. Perron n'a pas encore fait d'approche auprès des autorités municipales de la ville de Québec. «Nous allons arrêter notre décision sur un projet précis à la mi-décembre. Ensuite, assez rapidement, nous entendons le présenter à la ville de Québec», a-t-il dit.

Consentir qu'une modification au zonage, même si la ville se disait d'accord, peut prendre beaucoup de temps, M. Perron se dit quand même prêt à compléter la transaction le 31 janvier, s'il a de bonnes indications que le zonage peut être modifié afin de permettre la réalisation de son projet immobilier.

Pour le groupe Péro-Monde Inc., une entreprise de conseil en gestion, le projet de l'ensemble Saint-Vincent-de-Paul constituerait son premier projet immobilier majeur dans la région de Québec.



Le projet de recyclage a été annoncé par le ministre Lincoln.

À compter de 89 La SAQ recyclera 50 millions de bouteilles par an

«MONTRÉAL — Le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, a annoncé hier soir, à l'issue du colloque pour la gestion intégrée des déchets, deux projets importants:

par Raymond GAGNE

● La SAQ s'est engagée à recycler 50 millions de bouteilles par année à compter de 1989.

● Une usine de désencrage de 100,000 tonnes, soit deux fois plus importante que celle de Breakeyville, sera construite quelque part dans la province pour répondre au marché de la région de Montréal.

Le colloque sur la gestion intégrée des déchets, qui se tenait depuis mardi au Grand Hôtel de la rue Université à Montréal, s'est terminé hier soir par l'annonce de l'élaboration d'une politique sur la gestion des déchets dont l'ébauche devrait être prête au printemps de 1988.

Le ministre a dit que cette politique sur la gestion des déchets permettrait aux municipalités de programmer des initiatives dans le domaine de la récupération et du recyclage, de la valorisation et de l'enfouissement des déchets.

En ce qui a trait à la SAQ (Société des alcools du Québec),

le ministre a dit qu'il s'est entendu avec son collègue de l'Industrie et du Commerce et le président de la Société pour mettre sur pied un groupe de travail qui comprendrait également des représentants de l'environnement, de l'industrie du verre et de l'industrie de la récupération et du recyclage. L'échéancier sera bref, a dit le ministre, et le recyclage des 50 millions de bouteilles, soit la moitié des contenants que la SAQ utilise annuellement, se ferait à compter de 1989.

La SAQ remplacera aussi les quatre millions de Viniers qui ne sont pas biodégradables qu'elle utilise actuellement en des Viniers qui seront recyclables.

Quant à l'usine de désencrage, le ministre n'a pu préciser quel était le promoteur de 20 millions ni où cette usine pourrait être construite. Le ministre a laissé entendre qu'elle serait érigée ailleurs que dans l'île de Montréal.

Le ministre a également annoncé la tenue au printemps de 1988 d'un grand colloque sur la récupération et le recyclage qui aura lieu à Ottawa, plus précisément en juin 1988, et qui sera tenu avec le concours de la province de l'Ontario, du gouvernement fédéral et de celui de Québec.

Selon le rapport de la Commission Parker

Stevens a été 14 fois en conflit d'intérêts

♦ OTTAWA (PC) - L'ex-ministre du développement industriel et régional, Sinclair Stevens, a confondu ses intérêts personnels et sa charge publique pendant qu'il était membre du Cabinet, de 1984 à 1986, il s'est servi de sa fonction pour en retirer des avantages personnels et a confondu affaires de l'État et affaires personnelles.

par Pierre APRIL

C'est à cette conclusion qu'en est venu, dans son rapport déposé, hier, aux Communes, le juge William Parker qui a présidé pendant 18 mois la Commission d'enquête publique sur les allégations de conflit d'intérêts à l'endroit de M. Stevens.

Le rapport de 500 pages a déterminé au moins 14 points précis où M. Stevens s'est retrouvé dans une situation de conflit d'intérêts réel et où l'ancien ministre et député de York-Peel n'a pas respecté le code et la lettre des dispositions des lignes directrices du Cabinet.

« Ces allégations, a souligné le juge Parker, ont été prouvées. » La commission a par ailleurs établi que le fonds fiduciaire sans droit de regard surveillé et conseillé par l'épouse de l'ancien ministre, Mme Noreen Stevens, « n'était pas en fait à l'abri des regards ».



En conférence de presse, hier, M. Sinclair Stevens a attaqué la crédibilité et la partialité des enquêteurs et du juge Parker.

« M. Stevens, a précisé le juge, est demeuré au courant des affaires des sociétés York Centre et y a participé, à l'égard des biens mêmes qui faisaient partie du fonds en question. Mme Stevens et Mme Walker (la secrétaire principale de l'ex-ministre) ont toutes deux transmis des renseignements à M. Stevens au sujet des biens confiés au fonds fiduciaire sans droit de regard et, tout comme M. Stevens, ont continué de participer à leur gestion. »

Le jugement de la Commission Parker a été très sévère à l'endroit des agissements de M. Stevens et de ses deux principales collaboratrices. « En résumé, a conclu le juge, la conduite de M. Stevens au cours de son mandat comme ministre de la Couronne (1984 à 1986) dénote un mépris flagrant des exigences des Lignes directrices et du Code et des normes de conduite attendues des titulaires de charges publiques. »

Que ce soit dans ses relations

ministérielles avec M. Anton Czapka, l'industriel qui a arrangé un prêt sans intérêt de \$2.5 millions avec Mme Stevens pour renflouer des entreprises placées en fiducie sans droit de regard, que ce soit dans le cas des multiples nominations à la Corporation de développement des investissements du Canada de personnes liées de près ou de loin avec ses entreprises ou leur fonctionnement, que ce soit dans ses rapports avec des sociétés ou des dirigeants bancaires et des gens des milieux d'affaires canadiens ou étrangers, l'ex-ministre, selon le rapport de la Commission Parker, était en situation de conflit d'intérêts réel.

Lorsque l'ex-ministre et Mme Stevens laissaient entendre au cours des audiences publiques, à l'été de 1986, qu'ils discutaient rarement des affaires des entreprises en fiducie, ils n'ont pas convaincu le juge Parker.

« En somme, souligne le rapport, les preuves établissent que M. et Mme Stevens ont communiqué entre eux au sujet d'au moins cinq activités liées au groupe de sociétés York Centre... Ces communications étaient celles d'associés et portaient sur des questions de gestion, dont le financement, la réorganisation, les prêts entre sociétés et les initiatives nouvelles à l'égard des sociétés. »

Le juge Parker va jusqu'à dire dans son rapport qu'il n'a jamais

senti dans les témoignages qu'il a entendus au cours des audiences que M. et Mme Stevens se souciaient vraiment de leur conduite en rapport avec les règles sur les conflits d'intérêts. « Mme Stevens, a souligné le juge, a même déclaré qu'elle ne s'était pas rendu compte que son mari pouvait se retrouver

dans une situation compromettante quand il a abordé les affaires de l'État avec des représentants de la Chase Manhattan. » Cette banque américaine devait aider les entreprises de Stevens à financer un projet de mise en marché d'une pièce de monnaie commémorant les deux mille ans du Christ. ●

Mulroney accepte les conclusions du juge, mais pas l'ex-ministre

♦ (PC) - Le premier ministre Brian Mulroney a réagi au dépôt du rapport de la Commission Parker en émettant un bref communiqué. « Le gouvernement accepte, a-t-il dit, les conclusions du Commissaire et convient que les normes de conduite très élevées auxquelles les Canadiens sont en droit de s'attendre de la part des ministres de la Couronne n'ont pas été observées dans ce cas. »

M. Mulroney s'est ensuite engagé à donner suite aux recommandations du juge Parker visant à améliorer les codes régissant les conflits d'intérêts. « Nous sommes généralement d'accord, a-t-il écrit, sur leur bien-fondé et nous avons l'intention d'agir rapidement dans ce domaine en tenant compte également des résultats de l'examen déjà entrepris par le gouvernement. »

Le principal intéressé, l'ex-ministre Sinclair Stevens, a pour sa part donné une conférence de presse, en fin d'après-midi, hier. Il est arrivé accompagné de son procureur Me John Sopinka, celui qui l'a représenté pendant 18 mois, et a immédiatement attaqué la crédibilité et la partialité des enquêteurs et du juge Parker.

Me Sopinka a signalé l'intention de son client de s'adresser, d'ici une dizaine de jours, aux tribunaux pour contester la validité des conclusions de l'enquête, parce que selon lui la définition de ce qu'est un conflit d'intérêts utilisée par le juge Parker n'était pas appropriée à son cas.

La définition adoptée en '973 par le Conseil privé, chargé de sur-

veiller la conduite des ministres, se lit comme suit: « Une situation dans laquelle un parlementaire a un intérêt personnel et pécuniaire suffisant pour influencer ou paraître influencer sur l'exercice de ses fonctions et attributions publiques. »

En mai 1986, lorsqu'il a remis sa démission, M. Stevens avait demandé que le Cabinet fédéral demande une enquête indépendante pour analyser les allégations et porter un jugement. Hier, l'ex-ministre a vigoureusement critiqué tout le processus de l'enquête, mis en doute la crédibilité des témoignages et critiqué les interventions du juge Parker au cours des audiences. « Lorsque vous vous retrouvez avec un rapport d'enquête de ce genre, a-t-il dit, il est évident que vous devez demander une révision. »

M. Stevens a réitéré son intention de demeurer député de York-Peel.

Finalement, M. Stevens a posé en victime « d'un véritable cirque, de l'hystérie collective ».

« Je suis comme un boeuf, a-t-il conclu, qu'on a égorgé. »

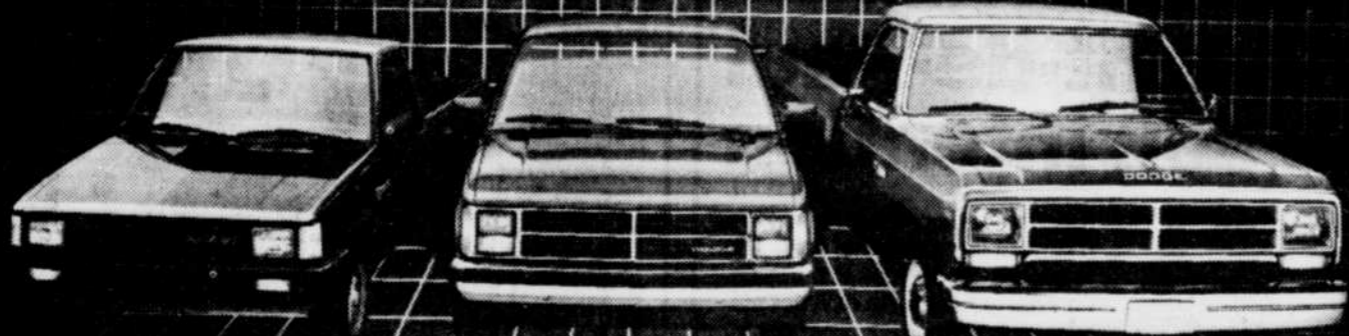
Pour les porte-parole libéraux et néo-démocrates aux Communes, s'il est évident qu'ils ne peuvent pas demander la démission de M. Stevens de son siège de député, ils n'exigent pas moins que le premier ministre Brian Mulroney accouche dans les plus brefs délais d'un code de déontologie sévère qui empêchera de tels agissements.

Le rapport Parker a été déposé, en fin d'après-midi, hier. ●

VOICI LE DODGE DAKOTA: LE PICK-UP QUI EN VAUT DEUX!

1. Il a l'allure sportive, la manoeuvrabilité et l'économie d'essence d'un compact...

2. ...et l'endurance d'un vrai DODGE RAM, l'espace de chargement et la banquette 3 places d'un pick-up pleine grandeur.



■ Nouveau moteur V-6 (3,9 litres) à injection électronique en option ■ Choix de caisse 6½' ou 8' (la caisse de 8' avec la porte arrière refermée peut contenir du contre-plaqué 4' x 8') ■ Choix 2x4 ou 4x4 ■ Nouvel ensemble glaces électriques et verrouillage central des portes ■ Nouvel ensemble de remorquage ■ Nouvel ensemble protection hors-route 4x4 ■ La plus longue garantie: 7 ans ou 115 km.*



LE PICK-UP INTERMÉDIAIRE DODGE DAKOTA 1988

LE SEUL VRAI PICK-UP INTERMÉDIAIRE EN AMÉRIQUE DU NORD

GARANTIE 7/115*

QUAND LE TRAVAIL EST DUR, LE DUR SE MET AU TRAVAIL



LES DODGE. Toute une famille de durs.

* Garantie limitée de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur des voitures et camions 1988 fabriqués en Amérique du Nord. Possibilité de franchise. Détails chez le concessionnaire. Certains équipements illustrés ou mentionnés sont offerts en option moyennant supplément.

loto-québec		Résultats	
Tirage du 07/12/02			
Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi		GAGNANTS LOTS	
6/6	0	2 107 895,70\$	
5/6 +	5	159 263,20\$	
5/6	191	3 188,20\$	
4/6	12 191	96,00\$	
3/6	234 082	10,00\$	
15 22 30 35 37 49		VENTES TOTALES: 15 611 184,00\$	
No complémentaire: 26		PROCHAIN GROS LOT 07/12/05 (APPROXIMATIF): 4 000 000,00\$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CANADIEN SALUE LES CANADIENS QUI PORTENT LE FLAMBEAU.



Henri Bujold Ste-Foy Québec

Aujourd'hui, Henri porte le flambeau olympique pour nous tous.

Les Lignes aériennes Canadien sont fières d'être les lignes aériennes officielles du Relais du flambeau olympique. Pendant 88 jours, 6 500 Canadiens de tous les coins du pays porteront le flambeau olympique. Pour souligner cet événement marquant, les Lignes aériennes Canadien transporteront 88 porteurs du flambeau - un pour chaque jour - entre leur ville d'origine et Calgary, pour participer aux cérémonies d'ouverture des XV^{es} Jeux Olympiques d'hiver, le 13 février 1988.



500 travailleurs de Lauzon à Ottawa

Manif cordiale aux allures d'avertissement

OTTAWA. Le ministre fédéral Michel Côté, le député Gabriel Fontaine, le président du syndicat de MIL-Davie et les travailleurs du chantier maritime de Lauzon venaient sur le même bateau. La manifestation d'hier, à Ottawa, a clairement démontré que la chicane n'était pas encore prise à bord.

par Pierre-Paul NOREAU

C'est effectivement dans une atmosphère cordiale sinon presque complice, que s'est déroulée la rencontre entre les 500 travailleurs venus manifester sur la colline parlementaire fédérale et leur ministre régional. Pourtant M. Côté ne leur a pas annoncé la décision qu'ils étaient venus chercher.

« Vous pouvez être certains que moi et mes collègues québécois du Cabinet, on vous supporte et que nous allons continuer à défendre vos intérêts. Mais tout comme vous, on est anxieux de connaître la réponse », a lancé le ministre des Approvisionnements et Services au sujet de la division du contrat de construction des six frégates par le gouvernement conservateur.

Il est bien évident que Michel Côté a tout intérêt à voir aboutir à

Lauzon une partie du contrat des frégates. Le ministre satisfait ainsi des gens qui vivent, pour ainsi dire, aux limites de sa circonscription et qui sont, de toute manière, au coeur de la grande région de Québec dont il a la responsabilité.

Le syndicat peut difficilement trop s'en prendre à lui puisque le ministre Côté a jusqu'ici redonné de la couleur à une industrie qui n'était pas dans une situation très reluisante à son arrivée au pouvoir. Le ministre-député de Langelier, a travaillé à trouver des acheteurs pour les chanceliers chantiers Davie et à assurer qu'il y ait un certain nombre de navires sur le carnet de commande.

Pas plus que le député conservateur de Lévis, le ministre n'a donc été vraiment pris à partie, hier, distribuant au contraire les poignées de main. La présence du fort contingent de travailleurs semblait davantage destinée à sensibiliser les autres membres du Cabinet, et tout particulièrement le premier ministre Brian Mulroney. Ces derniers n'ont toutefois pas relevé l'invitation de venir voir les travailleurs.

« Si on veut rester chums », disait cependant le président Monette, après les déclarations faites aux tra-



Le député libéral de Montréal-Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, à gauche, pointant du doigt, s'est entretenu avec les travailleurs de MIL-Davie, hier, sur la colline parlementaire, à Ottawa.

vailleurs par MM. Côté et Fontaine, « ça nous prend des frégates. »

Le président du syndicat n'a pas manqué de dire que le carnet de commandes serait vide à compter de 1991 et que le passé ne comptait plus. Le moyen et le long terme doivent être assurés pour que les travailleurs acceptent les concessions demandées par la compagnie pour son effort de rationalisation, a-t-il prévenu.

M. Monette ne s'attendait pas vraiment à recevoir, hier, une réponse définitive par rapport aux frégates, jugeant plutôt que l'heure de décision était proche et qu'il y avait lieu de faire un coup d'éclat pour démontrer qu'envoyer les six frégates au Nouveau-Brunswick soulèverait un tollé dans la région de Québec.

La manifestation aura donc été assez brève, sans animosité à l'ex-

ception de quelques-uns qui ont fait valoir que les belles paroles ne leur fournissaient pas d'emploi. Le ministre Côté a félicité les travailleurs parce que leur démarche sensibilisait le gouvernement fédéral de la bonne façon. Il a aussi loué le professionnalisme des dirigeants syndicaux.

Retard

Par ailleurs, le député de Lévis s'en est pris aux dirigeants du chan-

tier maritime de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Il est, selon lui, loufoque de prétendre que le Québec construirait des frégates à un coût supérieur de \$79 millions l'unité.

La construction d'une frégate coûte \$125 millions environ, si on enlève les équipements de toute sorte qu'on lui ajoute et qui doivent, de toute manière, être faits à l'extérieur des chantiers maritimes, a-t-il expliqué. Le déplacement de Saint-Jean, N.-B. à Lauzon, P.Q. ne peut à lui seul faire presque doubler le prix, soutient le conservateur Gabriel Fontaine.

Il ne manque pas non plus de signaler que les chantiers des Maritimes sont actuellement en retard par rapport au premier contrat de frégates qu'ils ont précédemment obtenu. Le premier navire de cette première série déjà divisée entre le Québec et le Nouveau-Brunswick, coûtera le maximum prévu si les retards ne sont pas rattrapés, évalue-t-il. Il craint, toutefois, que cette hausse ne devienne un argument utilisé par Saint-Jean pour éviter de séparer le contrat de la deuxième série, le gouvernement pouvant être tenté de limiter au minimum les dangers d'augmentation.

De retour d'une mission en Haïti

Pierre-F. Côté se déclare peiné et pessimiste

Le directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, n'est pas très optimiste en ce qui concerne la tenue de nouvelles élections en Haïti.

Rentré, hier, d'une mission d'observation constituée par le gouvernement canadien afin de surveiller le déroulement du scrutin qui devait se tenir dans l'île des Antilles, dimanche dernier, mais qui s'est finalement soldé par une annulation baignée de sang, M. Côté avoue ressentir « une peine énorme ».

par Use LACHANCE

« Les Haïtiens sont passés à deux cheveux d'avoir la démocratie. Cela me fait une peine énorme. J'ai beaucoup de sympathie pour ce peuple », a déclaré M. Côté au SOLEIL.

Selon le président des élections du Québec, qui se trouvait en Haïti en compagnie des deux autres membres de la mission d'observation canadienne (l'ancien ambassadeur Michel Gauvin, chef du groupe, et Richard Balaska, adjoint au directeur général des élections à Ottawa), l'annulation du scrutin du 29 novembre confirme l'autorité des militaires dans l'île.

Coups de feu

Pour la première fois en 30 ans, les Haïtiens avaient la possibilité d'élire leur président, les 77 députés du parlement et les 23 membres du Sénat.

Effrayés par la « menace » de la démocratie, les duvaliéristes et les

tontons-macoutes ont répandu la violence et la mort sans que ni l'armée ni le Conseil national du gouvernement ne tentent de rétablir le calme. L'armée est restée fidèle au dictateur en exil. Quant au conseil, il compte d'anciens collaborateurs de Duvalier. Les observateurs s'accordent à dire que, dès le début, les dés étaient pipés.

M. Côté confirme qu'aucun militaire n'a tenté de rétablir l'ordre afin que le scrutin puisse se dérouler normalement. C'est mardi seulement, soit deux jours après le bain de sang, que la mission canadienne a aperçu des militaires. Et ce n'est pourtant pas parce qu'elle n'était pas dans le feu de l'action, c'est le cas de le dire.

En effet, au moment même où les voitures de la délégation canadienne quittaient un bureau de scrutin situé dans un lycée, près de Place Saint-Pierre, à Port-au-Prince, un tir nourri s'est fait entendre. Personne, semble-t-il, n'a été tué à cet endroit précis. « Je suppose qu'on a tiré en l'air pour faire peur aux votants », nous a dit le Québécois.

Cet événement a d'autant plus bouleversé M. Côté qu'il avait palpé, quelques instants plus tôt, toute la fierté des Haïtiens pour ce grand jour qu'ils espéraient depuis si longtemps. « À côté de l'église, Place Saint-Pierre, des centaines et des centaines de citoyens attendaient en ordre, la mine réjouie, l'allure fière, tous endimanchés malgré leur pauvreté. Ils étaient heureux. Pour eux, le grand jour était arrivé. C'était beau de les voir », se rappelle notre interlocuteur.

Hélas, ce dimanche de la démocratie s'est vite transformé en cauchemar.

Avion américain

Le directeur général des élections au Québec vante le « travail incomparable » de l'ambassadeur canadien en Haïti, M. Claude Laverdure, et du ministre des Affaires extérieures du Canada, pour faire sortir rapidement de l'île les membres de la mission. Ils ont conclu une entente avec les Américains, qui avaient nolisé un avion, mardi matin.

Après des escales à Miami et à Washington, les trois représentants sont arrivés à Ottawa en fin de soirée, mercredi. Ils ont rencontré la

ministre Monique Vézina, hier matin, pour lui faire rapport.

Aide essentielle

M. Côté considère que le Canada peut difficilement poser des conditions pour continuer son aide à Haïti puisque, contrairement à ce que font plusieurs pays, le Canada oeuvre uniquement par l'intermédiaire d'organismes non gouverne-

mentaux. « Il s'agit d'une aide absolument essentielle, qui permet à plusieurs Haïtiens de pouvoir manger », assure-t-il.

Quant à l'avenir démocratique de ce peuple sympathique, M. Côté préfère ne pas se prononcer. Ses commentaires se limitent aux élections et, à ce propos, il affirme que

« l'avenir n'est pas des plus roses ».

M. Côté se demande comment, dans la conjoncture actuelle, le gouvernement provisoire pourra respecter la constitution (approuvée par référendum le 29 mars dernier) qui fixe au 7 février prochain l'entrée en fonction du nouveau président, de même que des nouveaux députés et sénateurs.

ACHETONS OR
Landry-Jacot

738, MAIL CENTRE-VILLE

SOLDE

20%

sur toute la
MARCHANDISE

jusqu'au samedi 5 décembre
inclusivement.

20% à 50% SUR
BLOUSONS
SPORT

Tailles: 2 à 20 ans

40% SUR
MANTEAUX

Tailles: 2 à 20 ans

BAM.BIN

Les plus jolis vêtements pour enfants de la
naissance à 20 ans

Visa
MasterCard
American Express
place XXXX
dix
quatre-bourgeois
658-2218



AFFÛTAGE
DES CARRÉS
SEULEMENT

9.95

- Le tout avec le système innovateur "CRYSTAL GLIDE FINISH"
- Meilleur prix sur le marché
- Nous essayer, c'est nous adopter

AFFÛTAGE ILLIMITÉ POUR LA SAISON Incluant cire chaude Réparations mineures des semelles PRIX DE L'ABONNEMENT 69.95	EN PRIME AVEC VOTRE ABONNEMENT CREDIT DE 50\$ Applicable à l'achat de 200\$ de vêtements ou d'accessoires à prix régulier	DÉTENTEUR D'ABONNEMENT DE NOS CONCURRENTS Faites l'essai GRATUITEMENT de notre système "Crystal Glide Finish" sur présentation de votre carte concurrente.
---	---	---

Les pros du Ski...



9414, boul. Ste-Anne
Ste-Anne de Beaupré
POUR RENSEIGNEMENTS 827-4793

SALLE POUR GROUPES JUSQU'À 60 PERSONNES

Spaghetti 1.99\$ Régulier 3.95\$

Jusqu'au 14 décembre, de 11h à la fermeture.

Menu du temps des Fêtes
POUR SEULEMENT 9.95\$ VALEUR 14.95\$

Soupe aux tortellini
Pain à l'ail
Escalope de volaille, sauce crème de champignons, servie avec penne, sauce à la viande
Coupe Giorgio, servie avec feux de Bengate
Café, espresso, cappuccino ou thé

Disponible de 11h à la fermeture tous les jours jusqu'au 3 janvier.

Ouvert 7 jours, 7 soirs
Dimanche au mercredi, de 11h à 23h; Jeudi, 11h à 00h; vendredi et samedi, 11h à 01h

Bella! Buona! Pas cher!

GIORGIO



Centre d'achats Place Sainte-Foy, 653-0126 — 13, Marie-de-l'Incarnation, 688-0418

Rapports entre la FTQ et les partis politiques

Louis Laberge met fin abruptement au débat



M. Louis Laberge, président de la FTQ.

♦ MONTRÉAL - Louis Laberge a mis fin abruptement, hier, au débat portant sur les rapports entre la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et les partis politiques.

par **Brigitte BRETON**
envoyée spéciale du **SOLEIL**

Jugeant qu'il y avait une contradiction dans le rapport du comité chargé de faire la synthèse des dix commissions portant sur le document « Pour une société à notre mesure », M. Laberge a vite pressé le comité de revoir la formulation de son rapport.

Pour ce faire, il n'a pas hésité à

interrompre un délégué pour laisser la parole à un autre qui réclamait aussi que le rapport soit révisé. Certains participants ont trouvé le geste anti-démocratique, mais M. Laberge s'en défend bien.

À la presse, le chef syndical a expliqué qu'il était en faveur que la FTQ tienne un congrès spécial, avant chaque élection, pour décider si elle appuie un parti, et si oui, lequel.

Mais, il ne peut admettre que dans ce même congrès, on élabore les critères d'appui à un parti politique. Selon M. Laberge, les critères doivent être adoptés au présent congrès et non pas plus tard. Le débat reprendra donc ce matin.

Plus tôt cette semaine, les 750 délégués, divisés en dix commissions, ont insisté sur la nécessité de garder une distance critique à l'endroit de tout parti politique et de revoir les appuis à chaque élection.

Haiti

Outre la question politique, la quatrième journée du congrès a été marquée par la présence du président de la Fédération des ouvriers syndiqués (FOS) d'Haiti, Joseph Sénat. Cette organisation regroupe 35.000 travailleurs.

M. Sénat a quitté, mercredi, son pays agité pour venir prononcer une conférence à Montréal. Dans son al-

locution, le président a soutenu que le syndicalisme pouvait faire changer des choses en Haiti. Sa fédération est favorable à des élections libres et démocratiques.

Prudent, le chef syndical n'a cependant pas voulu avancer de pistes de solutions pour que s'exerce cette démocratie. « Le peuple vit encore dans la torpeur, il est donc prématuré d'élaborer un plan d'action », de dire M. Sénat.

Pour sa part, Fernand Daoust a souligné que la FTQ n'avait pas encore posé de gestes pour venir en aide aux travailleurs d'Haiti, puisqu'elle n'a pu étudier à fond les derniers événements qui ont marqué le pays.

Défilé

Par ailleurs, pour rappeler les difficultés qu'éprouvent les salariés québécois, 200 travailleurs en grève ou en lock-out sont venus défiler devant les délégués en congrès.

Hors de leurs lieux de travail depuis avril ou juillet, les syndiqués de The Gazette, de Quebecair et de trois magasins Zellers, de la région de Montréal, ont sollicité l'appui de leurs confrères.

En signe de solidarité pour les grévistes de Zellers, Louis Laberge a invité les Québécois à boycotter non seulement les magasins Zellers, mais aussi La Baie et Simpson. ♦

Le service WATS de Bell, une raison payante de passer ses grandes journées au téléphone.



« Pour une entreprise étroitement liée au monde de l'imprimerie et, par extension, à tout le domaine des communications, le téléphone est un outil de première importance.

« Les délais serrés, les multiples confirmations, vérifications et contre-vérifications exigent un service à la clientèle de premier ordre. Lorsque, de plus, cette clientèle est répartie sur un territoire géographique étendu, et que votre propre entreprise possède des bureaux à Montréal, Québec et Toronto, il devient nécessaire de faire circuler continuellement un flot important d'informations. Les lignes WATS* sont alors la solution tout indiquée.

« L'utilisation de lignes WATS en fonction de territoires à couvrir permet d'effectuer plus d'appels pour chaque dollar. En d'autres mots, d'être plus efficace. »

Jacques Denault, Vice-président
Litho Acme Inc.

Pour obtenir plus de renseignements sur le service WATS de Bell Canada, composez sans frais le 1 800 561-6600.

L'efficacité passe par Bell^{MC}

Bell

Membre du réseau national
Telecom Canada

*Marque de commerce de Bell Canada.

Aide juridique à Québec : le débrayage de mercredi se poursuit lundi, à Montréal

♦ Presque à pas feutrés, les 125 avocats de l'aide juridique à Québec ont fait grève, mercredi. Plus impatients, les 125 autres avocats de la région de Montréal entreprennent une grève illimitée à partir de lundi.

par Louise LEMIEUX

Les négociations entre les avocats et le Conseil du Trésor traînent depuis près d'un an. Les 250 avocats salariés réclament la parité salariale avec leurs confrères de la Couronne. Ce que le Conseil du Trésor est prêt à leur accorder. Mais en retour, les avocats de l'aide juridique doivent accepter une structure de classification, un « position plan » qui créerait des différences salariales entre eux. Les avocats de l'aide juridique refusent cette classification dont ils ignorent les règles et les conséquences, parce que, soutiennent-ils, une telle classification ne pourrait que nuire à leur indépendance professionnelle.

Me Richard Drouin a été nommé médiateur dans ce conflit. Trop occupé, le médiateur n'a pas encore rencontré les avocats, cette semaine. « Si lundi prochain, nous ne nous sommes pas encore rencontrés, nous aviserons », fait savoir Me Réjean Lavoie, le représentant des avocats de Québec.

Pas de division

Les avocats de l'aide juridique de la région de Montréal ont choisi la grève illimitée; ceux de la région de Québec s'abstiennent pour le moment. « Nous estimons que Me Drouin n'est pas encore allé au bout de son rouleau », dit Me Lavoie.

Malgré des moyens de pression différents, Réjean Lavoie estime qu'il n'y a pas de division entre le groupe de Montréal et celui de Québec. « Chaque groupe tient à son autonomie », explique-t-il. ♦

Ryan enquête sur l'examen d'acupuncture

♦ QUÉBEC (PC) - Le ministre responsable des corporations professionnelles, Claude Ryan, enquête actuellement sur des incidents qui ont entouré le dernier examen auquel les acupuncteurs québécois doivent se soumettre pour pouvoir exercer leur profession.

Interrogé hier à l'Assemblée nationale par la députée péquiste de Chicoutimi, Jeanne Blackburn, M. Ryan a admis avoir eu vent des incidents suivants.

Un des membres du jury à l'examen aurait offert, au coût de \$2.500, des cours spéciaux de rattrapage pour préparer les candidats ayant échoué la première fois à un examen de reprise.

« Nous sommes en train d'enquêter là-dessus et s'il devait être établi que cette personne faisait partie du comité d'examen, il y aurait action immédiate pour l'exclure du cénacle », a dit le ministre.

Le taux d'échec des apprentis acupuncteurs à l'examen médical a été particulièrement élevé cette année, seulement 49 des 300 candidats l'ayant réussi, soit 16 pour 100.

M. Ryan a rappelé que l'examen avait été préparé par la faculté de médecine de l'université Laval et administré par l'Office des professions du Québec, deux organismes dont la réputation et la crédibilité sont au-dessus de tout soupçon.

Le ministre Ryan a dit approuver la décision des autorités professionnelles de modifier cette fois-ci les questions posées aux candidats, car les mêmes questions avaient été utilisées lors des deux années antérieures et commençaient à circuler librement chez les participants avant l'examen. ♦

Sondage IQOP-CHRC dans la région de Québec

L'indépendance du Québec a 33.8% d'appui

♦ Le tiers des citoyens de la région de Québec sont pour l'indépendance du Québec, selon un sondage réalisé par l'Institut québécois d'opinion publique pour le compte de la station radiophonique CHRC.

par André FORGUES

Dans l'ensemble, les résultats de ce sondage concordent avec ceux de Sorécom que publiait LE SOLEIL, le week-end dernier. Le sondage IQOP a été réalisé, du 25 au 28 novembre, dans l'agglomération urbaine de Québec, y compris la Rive-Sud immédiate. La marge d'erreur du sondage est de 3.7 pour 100.

Sur l'indépendance et sur la course à la présidence du PQ, les questions formulées par IQOP différaient sensiblement de celles qu'avait retenues Sorécom.

Ainsi, à la question êtes-vous pour ou contre l'indépendance, 28 pour 100 des personnes interrogées

par l'IQOP se sont déclarées pour, 54.7 pour 100 contre et 17.3 pour 100 étaient indécises. Après répartition de ces indécis, on obtient un appui de 33.8 pour 100 à l'indépendance et une opposition de 66.2 pour 100.

À l'échelle du Québec, les citoyens interrogés par Sorécom, entre le 13 et le 24 novembre, s'étaient prononcés à 44 pour 100 pour la souveraineté-association comme ce « qui serait le meilleur pour l'avenir du Québec » contre 31 pour 100 qui préféraient le fédéralisme tel que précisé par l'accord du lac Meech.

Quand Sorécom demandait par la suite aux répondants de se prononcer entre la souveraineté-association et la séparation complète, l'appui à la souveraineté-association grimpa à 69 pour 100 contre 8 pour 100 pour la séparation complète, 23 pour 100 ne se prononçant pas.

IQOP a, par ailleurs, voulu savoir si la population de la région croit que l'indépendance du Québec

se réalisera un jour. Après répartition des indécis, 39 pour 100 disent y croire et 61 pour 100 pensent que cela n'arrivera jamais. Les personnes qui appuient le PQ sont partagées à peu près également sur cette question, tandis que plus du quart des libéraux croient que le Québec sera éventuellement indépendant.

La direction du PQ

Le sondage IQOP indique, par ailleurs, que Mme Lise Payette reçoit l'appui de 11.1 pour 100 des citoyens de la région à titre de « personne la plus apte à diriger le Parti québécois ». Dans sa question à ce sujet, IQOP demandait aux répondants de choisir parmi cinq noms pour succéder à M. Pierre Marc Johnson. Sorécom n'en présentait que trois.

Le sondage IQOP révèle donc que les appuis reçus dans la région

de Québec sont de 40.5 pour 100 pour M. Jacques Parizeau (Sorécom lui donnait 50 pour 100 à l'échelle du Québec), 16.7 pour 100 pour M. Jean Garon (10 pour 100 dans le Sorécom), 11.2 pour 100 à Mme Pauline Marois (14 pour 100 dans le Sorécom), 11.1 pour 100 à Mme Payette et 4.5 pour 100 à M. Bernard Landry. Les indécis et refus de répondre totalisent 16 pour 100 chez IQOP et 25 pour 100 chez Sorécom.

Le sondage IQOP place donc M. Garon au deuxième rang alors que Mme Marois le devançait dans le sondage Sorécom. Dans la région de Québec, les répondants de Sorécom se rangeaient derrière M. Garon à 11 pour 100 et Mme Marois à 19 pour 100, chiffres qui sont quasiment inversés dans l'enquête de l'IQOP.

Le sondage IQOP révèle aussi que 28 pour 100 des gens qui auraient voté pour le PQ, si des élections avaient eu lieu la semaine dernière, sont contre l'indépendance du Québec et que 10.1 pour 100 de ceux qui auraient voté libéral sont pour.

Autres questions

Les autres résultats obtenus par l'IQOP sont très proches de ceux de Sorécom qu'a publiés LE SOLEIL, en fin de semaine dernière. IQOP indique que 48.6 pour 100 des citoyens de la région auraient voté libéral si des élections avaient eu lieu la semaine dernière, contre 38.9 pour 100 qui auraient appuyé le PQ et 12.5 pour 100 le NPD.

Les répondants d'IQOP se disent également très ou assez satisfaits du gouvernement Bourassa à

62.8 pour 100, ce qui est cinq points de plus que n'indiquait Sorécom.

Le sondage diffusé par CHRC montre, par ailleurs, que MM. Bourassa et Parizeau arrivent à égalité dans l'opinion publique. 30.3 pour 100 des gens croient que M. Parizeau serait un moins bon premier ministre que M. Bourassa et 29.5 pour 100 sont d'avis que M. Parizeau serait meilleur.

Enfin, le sondage IQOP révèle que 46.9 pour 100 des citoyens de la région appuient l'accord de libre-échange contre 32.1 pour 100 qui s'y opposent, 21 pour 100 n'émettant pas d'opinion. L'Accord constitutionnel du lac Meech, par ailleurs, reçoit un appui de 40.6 pour 100 contre 19.3 pour 100 de répondants défavorables et une étonnante proportion de 40.1 pour 100 qui ne savent pas ou refusent de répondre. ♦



Nadia ASSIMOPOULOS.



Guy CHEVRETTE.

Conseil national du PQ De l'hommage à Lévesque à la réconciliation

♦ Réunis, ce soir, pour rendre hommage à leur père-fondateur disparu, M. René Lévesque, les membres du Conseil national péquiste chercheront, demain, la voie de la réconciliation pour mieux affronter, à compter de dimanche, les défis de la remise sur les rails de leur parti, à commencer par la prochaine campagne de financement que présidera Mme Jeanne Blakburn.

par André FORGUES

Les organisateurs de l'hommage à M. Lévesque ont prévu lui laisser encore une fois la parole, ce soir, alors que des extraits de ses écrits doivent être lus. La présidente par intérim du parti, Mme Nadia Assimopoulos, prononcera le seul discours de la soirée.

Demain, on assistera au dénouement de la crise des excuses au centre de laquelle se trouvent les députés Louise Harel et Gérard Godin. Mme Harel et M. Godin sont menacés d'expulsion du parti par des militants, entre autres ceux du Comité national des jeunes péquistes.

Après s'être renvoyé la balle par communiqués et déclarations publiques interposées, les deux députés et ceux qui leur réclament des excuses devront trouver la manière de mettre fin sans déchirements à

ces derniers soubresauts des événements ayant entouré la démission de M. Pierre Marc Johnson. Le chef de l'Opposition, M. Guy Chevette, poursuit ses démarches dans ce but et lancera un ultime appel à la réconciliation, demain matin.

Dimanche, les membres du Conseil national doivent adopter les règles qui régiront la course à la succession de M. Pierre Marc Johnson. Des partisans de M. Jacques Parizeau tenteront de faire apporter quelques modifications à la réglementation proposée par l'exécutif national.

Selon ces parizistes, les règles envisagées auraient notamment pour effet de faire profiter à tous les candidats éventuels des fruits de l'appel lancé par M. Parizeau pour que d'ex-militants réintègrent le bercail péquiste.

Enfin, le Conseil national acceptera la proposition de l'exécutif pour que la prochaine campagne de financement du parti se déroule du 15 janvier au 14 avril et que son objectif soit de \$1.5 million.

LE SOLEIL a appris que les membres du Conseil national seront invités à confier la présidence de la campagne à la députée de Chicoutimi, Mme Jeanne Blakburn. La députée a confirmé, hier, qu'elle était disposée à accepter ce défi important, « mais passionnant aussi ». ♦

Solde

JUSQU'À 30% DE RABAIS!

JUSTE À TEMPS POUR NOËL...

Venez vous procurer, à prix d'aubaine, de magnifiques créations d'automne et des fêtes en provenance des quatre coins du globe!

- CHOIX DE CRÉATIONS SPORT EUROPÉENNES ET SIGNÉES (Place Sainte-Foy seulement)
- ROBES ET MANTEAUX DU SALON (Place de l'hôtel de ville seulement)
- ALFRED SUNG (Place Sainte-Foy seulement)
- PORTS INTERNATIONAL
- COORDONNÉS MONDI (Place de l'hôtel de ville seulement)
- CRÉATIONS SPORT
- ROBES DE LA COLLECTION 1300
- TRICOTS
- MANTEAUX, TAILLEURS, VÊTEMENTS DE PLUIE
- MISS RENFREW Sungsport, Basco, Emily Zarb, Adrienne Vittadini
- CHAUSSURES ITALIENNES ET ESPAGNOLES (Place Sainte-Foy seulement)
- CHAUSSURES SIGNÉES (Place Sainte-Foy seulement)
- SACS À MAIN EN CUIR FIN

PLUS... DES FOURRURES SOMPTUEUSES

OFFERTES À DES RABAIS ALLANT JUSQU'À 40%

(Place de l'hôtel de ville seulement)

CRÉATIONS POUR HOMMES

- COMPLETS, CRÉATIONS SPORT, PANTALONS
- CRÉATIONS SPORT SIGNÉES
- CHANDAILS, CHEMISES, VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR
- CRAVATES, CEINTURES, ACCESSOIRES

EXAMEN de DÉPISTAGE SANS FRAIS sur rendez-vous



DR DAVID R. MOORE

- 1) Thérapie chiropratique
- 2) Thérapie de vitamines
- 3) Physiothérapie
- 4) Acupuncture/Acupression

Cette offre est en vigueur jusqu'au 21 déc.



CENTRE CHIROPRATIQUE MOORE
Dr DAVID R. MOORE
545, GRANDE-ALLÉE EST
QUÉBEC (QUÉ.)
G1R 2J5

529-4862

HOLT RENFREW

Vieux Québec Heures d'ouverture des Fêtes : du lundi au mercredi, de 9 h 30 à 17 h 30; jeudi et vendredi, de 9 h 30 à 21 h; samedi, de 9 h 30 à 17 h.

Place Sainte-Foy Heures d'ouverture des Fêtes : du lundi au mercredi, de 9 h 30 à 17 h 30; jeudi et vendredi, de 9 h 30 à 21 h; samedi, de 9 h 30 à 21 h.

Ex-entraîneur de hockey condamné à la prison

◆ Un ex-entraîneur de hockey de la Rive-Sud, Marcel Fillion, a été condamné, hier, à quatre mois de prison et \$1.000 d'amende pour

par Louise LEMIEUX

avoir attenté à la pudeur de cinq de ses jeunes protégés, entre 1983 et 1986.

Affaire McDonald: les trois accusés plaident coupable

◆ MONTREAL (PC) - Deux hommes et une femme qui se proposaient d'enlever deux employées de la chaîne de restaurants McDonald pour ensuite réclamer une rançon de \$5 millions ont plaidé coupable hier devant la Cour des sessions de la paix, à Montréal.

Suivant une suggestion commune de la défense et du ministère public, le juge Roger Savard a condamné Normand Champagne, 44 ans, alias Laurence d'Arabie, à 10 ans de pénitencier.

En rendant sa sentence hier, au palais de justice de Québec, le juge a tenu compte d'un rapport présentiel et du fait que les jeunes garçons n'ont pas subi de séquelles à la suite des incidents.

Marcel Fillion était entraîneur de l'équipe bantam AA de la Rive-Sud. Au cours d'un voyage à Sherbrooke, un des joueurs qui dormait

dans l'autobus a été réveillé par l'entraîneur Fillion... qui était en train de le masturber. Les parents de l'adolescent ont porté plainte.

A une autre occasion, Fillion a donné des tranquillisants à un joueur, très nerveux à la suite d'un match à Montmagny. L'entraîneur a ensuite demandé au jeune garçon d'enlever ses vêtements. ◆

Yves Filiatreault, 28 ans, a été condamné à cinq ans moins un jour de pénitencier. Quant à Isabelle Asselin, 21 ans, sa sentence a été remise au 14 décembre. D'un commun accord, la défense et la Couronne ont suggéré au juge de lui imposer une sentence suspendue assortie de deux à trois ans. La jeune femme, qui devra séjourner dans un centre de désintoxication pour drogues, n'a pas de casier judiciaire. Le juge Savard a qualifié le crime qu'alliaient commettre les accusés de «répugnant et révoltant».



La Mercedes de Gilles Caouette a été retrouvée lundi soir par la Sûreté municipale de Québec, alors qu'elle était garée à un endroit interdit, en bordure de la rue Saint-Vallier.

La voiture de Gilles Caouette retrouvée

◆ La Sûreté du Québec poursuit son enquête en rapport avec le meurtre de Gilles Caouette, 43 ans, dont le corps a été retrouvé mer-

couteau dont quatre ont été mortels.

Selon la police, le meurtre aurait été commis lundi. L'automobile de la victime, une Mercedes-Benz blanche 1987, a été retrouvée lundi soir par la Sûreté municipale de Québec, alors qu'elle était stationnée sur un emplacement prohibé, en bordure de la rue Saint-Vallier. On ignorait alors que son propriétaire avait été victime d'un meurtre.

Gilles Caouette aurait quant à lui été aperçu dans un bar de la haute-ville au cours de la soirée de dimanche. La Sûreté du Québec n'a encore procédé à aucune arrestation en rapport avec cette affaire. Les enquêteurs continuent à interroger les gens que fréquentait M. Caouette. Ce dernier travaillait comme coiffeur dans un salon bien connu de la haute-ville de Québec. ◆

par Régys CARON

credi à sa résidence de Sainte-Pétronille, île d'Orléans. Le résultat de l'autopsie transmis hier révèle que la victime a reçu huit coups de

Chauffeur de taxi agressé par deux jeunes gens à Baie-Comeau

◆ Deux jeunes gens de Baie-Comeau ont été arrêtés par la Sûreté du Québec, hier, à la suite d'une agression à main armée sur un chauffeur de taxi de cette ville de la Côte-Nord.

par Lucien LATULIPPE

Agés de 17 et 18 ans, les deux suspects ont été accusés de séquestration, d'agression à main armée, de complot et de vol qualifié. Celui de 18 ans a comparu devant un juge de paix et il a été remis en liberté sous conditions jusqu'à lundi. Le mineur a été traduit devant le juge Claude Tremblay et il doit revenir devant le Tribunal de la jeunesse, le 14 décembre. Me Arnold Brochu est

procureur de la Couronne aux dossiers.

L'enquête policière a révélé que le chauffeur de taxi avait fait monter ses deux clients à la porte d'un bar de Baie-Comeau et que ces derniers lui avaient demandé de les conduire à Chute-aux-Outardes. Il était environ 11h15, mercredi soir.

Les deux jeunes gens étaient sur la banquette arrière. Un peu en dehors des limites de Baie-Comeau, le plus âgé a pointé un couteau sur le cou du chauffeur et il lui a ordonné de s'engager sur un chemin non éclairé.

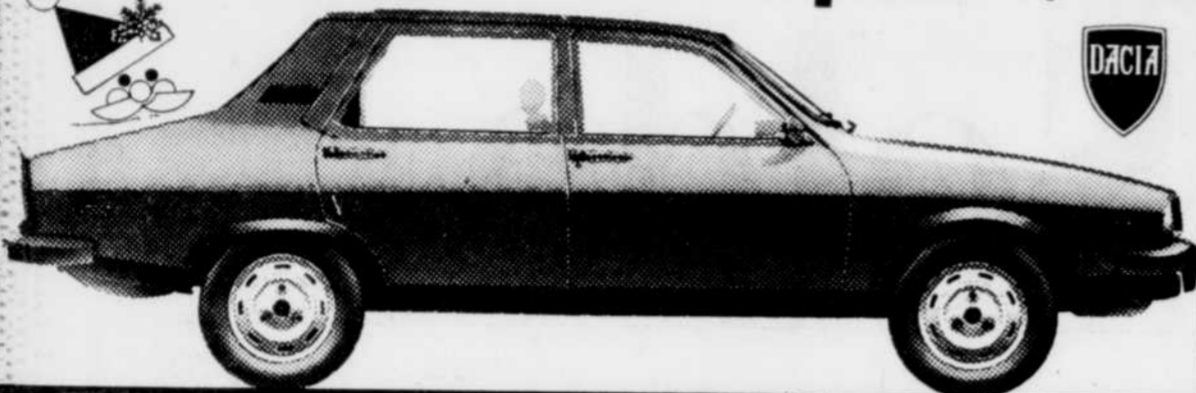
Réalisant que ses clients convoitaient son argent et craignant en même temps pour sa vie, le plai-

gnant a tenté de les dissuader de lui faire un mauvais parti. Il s'était aussi rendu compte qu'ils semblaient sous l'influence de la drogue ou de l'alcool.

La SQ ajoute que le chauffeur de taxi a plutôt décidé de s'immobiliser sur le chemin de Pointe-Label, près de la route 138, où il y avait encore de la circulation à cette heure-là. Regrettant leur geste, semblait-il, les deux jeunes gens sont aussitôt descendus et ils se sont éloignés à pied, sans exiger d'argent.

Le plaignant s'est empressé d'appeler la police. Les deux suspects ont été interceptés peu après alors qu'ils faisaient de l'auto-stop pour rentrer à Baie-Comeau. ◆

Fonctionnelle... cent pour cent



LA NOUVELLE DACIA '88 EST ARRIVÉE

Repensée en fonction de nos besoins et de nos goûts, Dacia l'importe économique qui cache très bien son prix, nous arrive en modèle berline ou familiale. Une garantie du constructeur de 3 ans ou 60 000 km l'accompagne. Venez la voir et découvrez qu'elle offre une foule de détails bien pensés dans un décor intérieur redessiné et confortable sans parler de sa robustesse à notre climat.

Comparez les prix des 4 portes et voyez votre concessionnaire Dacia sans tarder. Sans obligation, venez en faire l'essai.

Exportateur: Auto Dacia, Roumanie

à partir de

6,395\$

Avec des rabais allant jusqu'à **1 000\$** Pour une période limitée.



*Prix suggéré (Taxes, préparation et transport en sus) *Rouge d'entraînement



MÉCANIQUE D'AUTO ST-GILLES

St-Gilles de Lotbinière
1070, route 269
(418) 888-4012



Rolex chez BIRKS

Vedette internationale... la prestigieuse montre Rolex. Pour hommes et pour femmes. Or 18 ct et acier. Couronne Twinlock en or. Changement rapide de la date. Étanche jusqu'à 330 pieds.

À gauche: chronomètre Datejust Oyster Perpetual

À droite: Lady Date Oyster Perpetual

• 2 ans de garantie • Gravure gratuite

Parfaitement BIRKS

Place Ste-Foy seulement



Hôtel incendié

La Sûreté du Québec mène une enquête en vue d'établir la cause de l'incendie qui a détruit, hier matin, l'hôtel "Au P'tit Manoir", de Disraéli, localité sise près de Thetford-Mines. La bâtisse de deux étages avait été renouée il y a quelques années, est une perte totale. Les dégâts sont évalués à \$100,000. L'hôtel était la propriété de M. Réal Gagné, d'East-Angus. L'alerte a été donnée à 7h20 par un pompier volontaire qui se rendait à son travail. Personne n'a été blessé.

EN BREF

◆ **Vol dans une banque** - Deux individus ont dévalisé, hier, la succursale de la Banque nationale du Canada, située au 1806 chemin de la Canardière, à Québec. Ils étaient masqués et armés, l'un d'un revolver et l'autre d'un fusil tronçonné. Il était vers 15h40 et la police a été informée que les deux jeunes voleurs, possiblement âgés dans la vingtaine, s'étaient éloignés à pied. Le ratissage des environs de la banque par plusieurs policiers n'a rien donné.

◆ **Vol d'outils** - Des outils d'arpentage au laser ont été dérobés à Charlesbourg, dans la roulotte d'un entrepreneur en construction qui promet une récompense pour tout renseignement lui permettant de récupérer son butin. Le vol a été commis le 12 novembre et la roulotte était garée rue Baraute, dans Charlesbourg-Est. L'informateur à qui la police assure confiance peut téléphoner au sergent Gaston Sanschagnin ou au détective Marcel Hébert aux numéros 622-7642 ou 43.

◆ **Policiers poursuivis** - MONTREAL (PC) - Un homme d'affaires de St-Hubert a intenté, hier, une poursuite de \$40,000 à titre de dommages contre la Communauté Urbaine de Montréal et six policiers qui l'auraient arrêté, conduit au poste, roué de coups et comblé d'injures en le traitant de «sale nègre», sans jamais l'accuser de quoi que ce soit. Dans son document déposé en Cour supérieure, Francis Ojo explique qu'une fois conduit au poste 25, à Montréal, il a eu tellement peur d'un des six policiers, qui le menaçait de le tuer, qu'il a feint une crise épileptique pour se tirer d'affaire. Cette histoire remonte au 4 décembre 1986. M. Ojo et son amie, Elaine Charles, marchaient rue de la Montagne quand quatre individus, visiblement intoxiqués, se sont mis à les suivre en dansant et en criant: «Sale nègre, retourne dans ton pays». Il devait s'avérer plus tard qu'il s'agissait de quatre policiers du poste 33 habillés en civil, Pierre Trépanier, Gérard Savard, Serge Fyfe, et Claude Cantin. Mme Charles aurait demandé à Trépanier de s'excuser. Il aurait refusé en lui demandant si elle voulait mourir. Une altercation aurait ensuite éclaté entre M. Ojo et Savard qui devait ensuite sortir son insigne de policier. Le demandeur affirme qu'il a ensuite été arrêté par deux policiers en uniforme qui sont arrivés sur les lieux à bord auto-patrouille, puis frappé à nouveau par les policiers Trépanier et Savard.

Célébrez avec nous! Cent ans de stylisme

Il y a maintenant 100 ans que l'Atelier de joaillerie Birks façonne des bijoux de la plus haute qualité. Pour commémorer cet événement, nous avons conçu une série limitée de bagues à diamant Princesse.

Inspirée d'une de nos anciennes créations, la bague Princesse est un heureux mariage de traditionalisme et de modernisme.

17 superbes diamants de taille brillant sertis dans une monture filigranée en or jaune ou blanc 18 ct. 3 400\$

Présentée dans un exclusif bagueur en argent sterling.

Uniquement chez BIRKS

Les gens Sympathiques de Place LAURIER

RABAIS DE 50¢

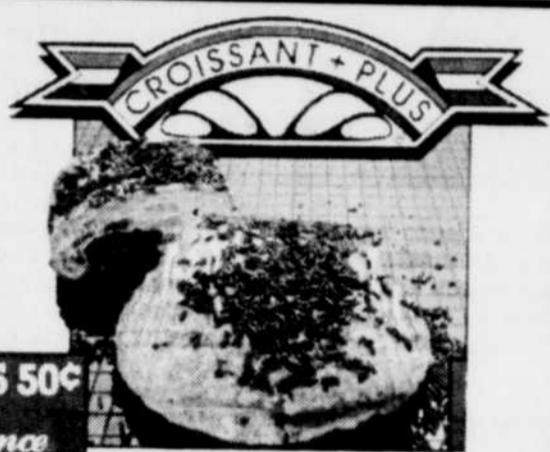
Goûtez la différence

Présentez ce coupon et vous obtiendrez 50¢ de rabais à l'achat d'un pain au chocolat.

Cette offre se termine le 15 décembre 1987. Non monnayable. Un coupon par client, par visite.

Village normand et mail est

RABAIS 50¢
VIVE LA
Différence



La Snob vous propose une belle collection de robes pour danser, s'amuser et briller dans tous les partys!

La Snob

1er étage, mail nord

VENTE

Pied de Poule

de la tête aux pieds... pour elle et lui.

25% et plus sur toute la marchandise d'automne

Venez voir notre très grand choix de manteaux en cuir, manteaux d'hiver, vestons, pantalons, robes, jupes, chemises, chandails et accessoires.

La plus grande vente, ça se passe chez nous.

Venez nous voir.

Discus vous offre

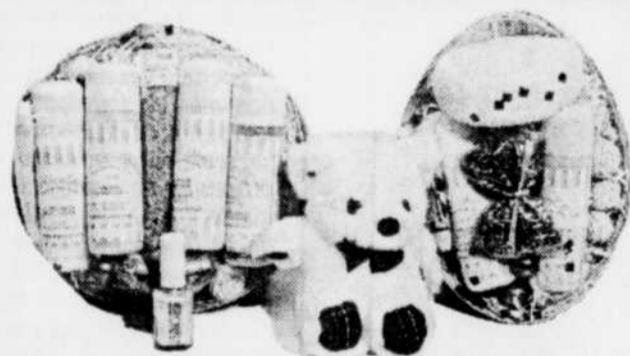
3\$ de rabais

Discus

sur chaque microsillon, cassette ou disque laser de Warner Brother's à prix régulier, sur présentation de cette annonce.

Offre en vigueur jusqu'au 16 janvier 1988.

À notre magasin discus du premier étage seulement.



Offrez un joli panier rempli de produits pour le bain ou pour les soins du corps.

Gamme de prix pour tous les budgets.

FACES

La beauté à la portée d'la main!



cactus
mode

Le luxe, mais détendu, plein d'assurance. Des griffes connues et les meilleures collections contemporaines. En plus, d'exclusives importations Italiennes, ainsi que notre propre collection Cactus.

Sélection de
SOULIERS CHIC

pour dames

Rég. 32,99\$
Spécial

24⁸⁸

SACS À MAIN

Rég. 15\$
Spécial

9⁸⁸\$

Prix en vigueur jusqu'au 12 décembre.

KINNEY

FREDELLE

Jusqu'à **50%** de rabais

sur une sélection de marchandises de saison.

50% de rabais sur nos collections de vêtements en magasin.

10% additionnel sur présentation de cette annonce.

Mars

1er étage, mail nord

Au
Vestiaire Sportel

c'est la sensation dans la coordination!

Garantie sans ennui.

au temps des fêtes

LE MONDE

Haïti: dénonciation des intentions de la junte

♦PORT-AU-PRINCE (AP,AFP) - Les dirigeants d'organisations de défense des droits de la personne ont dénoncé, hier, la décision de la junte haïtienne de former une nouvelle commission électorale tandis qu'un candidat à la présidence a lancé un appel à la grève générale pour aujourd'hui.

Le pasteur Sylvain Claude, un des quatre principaux candidats à la présidence haïtienne et leader du Parti démocrate chrétien Haïtien a déclaré que la grève générale devrait continuer tant que le Conseil national de gouvernement (CNG) n'aura pas quitté le pouvoir pour être remplacé par une équipe civile-militaire de sept membres.

Hier, en début d'après-midi à Port-au-Prince, aucune autre formation politique ou syndicale ne s'était encore prononcée sur son appel à la grève générale.

Ernest Mirville, président du Conseil électoral, est devenu hier le cinquième membre de l'organisation de neuf membres, à dénoncer l'intention de la junte de créer un nouveau conseil. Le décret de la junte est une autre de ses violations de la constitution, a déclaré Mirville qui, comme ses collègues, a choisi

de vivre dans la clandestinité.

«Je ne vois aucune raison de constituer une nouvelle commission», a dit Jean-Claude Bajoux, directeur du Centre épiscopal des droits de la personne. «Les membres actuels sont nommés jusqu'au février selon la constitution,» a-t-il rappelé.

Massacre?

D'autre part, alors qu'une jeune haïtienne accuse les forces haïtiennes d'avoir massacré 46 de ses compagnons de détention, la junte a annoncé hier qu'elle avait décidé d'instituer une enquête sur les actes de violence qui ont forcé, dimanche, l'annulation des élections.

Selon la jeune femme, dont le témoignage a été rapporté hier par le San Francisco Examiner, le massacre a eu lieu samedi à la prison militaire de Fort Dimanche, près de Port-au-Prince, avant de jeter leurs corps dans un fossé.

L'identité de la jeune fille, âgée de 19 ans, n'a pas été révélée. La jeune fille a affirmé avoir été arrêtée samedi par deux soldats avec 48 autres jeunes soupçonnés d'appartenir à des brigades civiles. Elle a précisé que la tuerie a eu lieu durant l'après-midi lorsque plusieurs

hommes en uniforme sont entrés dans la cellule et ont commencé à tirer dans le tas. Plusieurs prisonniers ont été tués à la baïonnette et seules la jeune fille et deux autres prisonnières, qui avaient été reconduites par un officier, ont été épargnées, précise le journal.

Les trois femmes sont restées en prison jusqu'à lundi soir avant d'être reconduites près du quartier de Carrefour-Feuille où elles résident.

Le ministère haïtien de l'information et de la coordination a catégoriquement démenti hier que ce massacre ait eu lieu.

Trois organisations de défense des droits de la personne ont exprimé leur inquiétude quant au sort des personnes arrêtées ces derniers jours à Port-au-Prince par des groupes armés, notamment dans le quartier de Carrefour-Feuille.

Intention maintenue

Par ailleurs, le président du CNG, le général Henri Namphy, a réaffirmé au secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, son intention d'organiser des nouvelles élections présidentielles et d'abandonner le pouvoir avant le 7 février prochain.



C'est cette jeune femme de 19 ans qui a affirmé avoir assisté, samedi dernier, au massacre de 46 de ses compagnons de détention. A sa demande, son nom n'est pas mentionnée et elle a été photographiée de façon à ce qu'elle ne puisse être identifiée.

Accord de principe à Atlanta

♦ATLANTA (AFP) - Les détenus cubains du pénitencier d'Atlanta ont approuvé hier dans leur majorité l'accord obtenu avec les autorités, mettant ainsi probablement fin à leurs 10 jours et demi de rébellion et laissant prévoir une rapide libération des 89 otages, a annoncé sur place Patrick Corten, porte-parole du ministre de la Justice.

Toutefois, il a ajouté que l'approbation par vote des 1,106 mutins cubains avait été «majoritaire» et non «unanime», laissant ainsi entrevoir une certaine incertitude jusqu'à la libération effective des otages.

Selon les officiels sur place, cette libération devrait intervenir aussitôt après la signature officielle d'un accord, en présence d'un «garant».

Celui-ci pourrait être, comme à Oakdale, en Louisiane, l'archevêque auxiliaire de Miami, Mgr Augustin Roman.

La rébellion de huit jours d'Oakdale s'était terminée par la libération des 26 otages, également après la signature d'un accord.

Celui-ci prévoyait que les détenus ayant purgé leur peine et disposant de famille ou garants aux États-Unis seraient libérés et pourvus de permis de séjour, alors que les malades mentaux seraient soignés aux États-Unis, les autres faisant l'objet d'un examen cas par cas.

Les rébellions avaient été provoquées par un accord américano-cubain prévoyant notamment le rapatriement à Cuoa de 2,500 réfugiés de 1980, considérés comme «indésirables» par les États-Unis.

Le trésor au rendez-vous

♦JERUSALEM (AFP) - Quarante-deux ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, un Israélien rescapé des camps de la mort a retrouvé un trésor d'une valeur de \$85,000 que son père avait enterré pour lui dans un champ, en Roumanie, avant d'être déporté à son tour.

Selon le quotidien israélien Yedioth Aharonoth, cette aventure est arrivée il y a deux semaines à un Israélien de 65 ans. Depuis la fin de la guerre, l'Israélien qui a requis l'anonymat, se souvenait d'une lettre que son père était arrivé à lui faire parvenir dans le camp où il était prisonnier en Roumanie et dans laquelle il lui avait révélé l'existence de ce trésor, raconte le journal.

«Tu es un solide garçon et je sais que tu t'en sortiras. Si tu parviens à t'enfuir, tu trouveras à une distance de 10 pas du poteau situé à l'est de la vigne, une lettre et des pièces d'or que nous avons cachés pour toi. Creuse autour du poteau», lui avait écrit son père.

Il y a deux semaines, rapporte le journal, cet Israélien s'est rendu dans son village natal en Roumanie et est allé creuser de nuit, sous une pluie battante, à l'endroit en question. Il a déterré un bocal en verre contenant des dizaines de pièces d'or et une lettre de son père devenue illisible. Il est arrivé à passer en Autriche avec ses pièces d'or et les a vendus \$85,000 à Vienne.

L'Asiatique ne dit rien

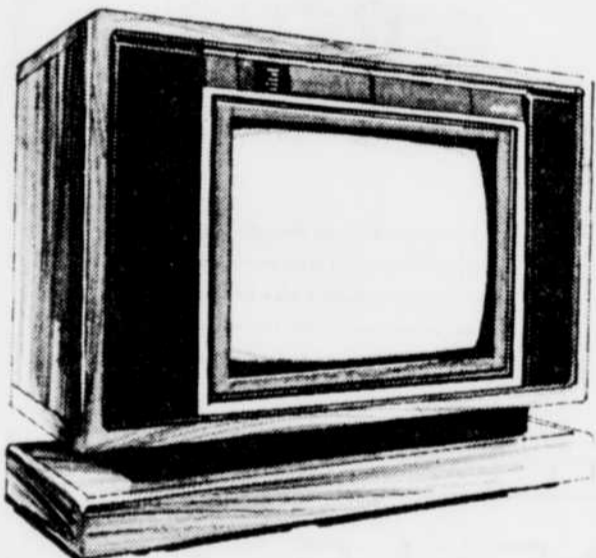
♦MANAMA (AFP,AP) - La jeune Asiatique, soupçonnée par les autorités sud-coréennes d'avoir participé au sabotage présumé du Boeing de la KAL, a refusé hier matin de répondre aux questions des diplomates japonais et sud-coréens venus à l'interroger à l'hôpital.

Selon le chargé d'affaires de l'ambassade du Japon, M. Takeo Natsume, la jeune femme «n'a pas dit un mot» pendant les 30 minutes qu'a duré la rencontre à l'hôpital militaire de Bahrein. «Elle fermait les yeux toutes les fois qu'une question lui était posée», a-t-il précisé. «Nous ne savons même pas si elle est une Japonaise», a dit Natsume. Fin des recherches.

Hier, les autorités de la Thaïlande ont mis fin aux recherches pour retrouver les débris de l'avion qui transportait 115 personnes, se disant «sûres à 99 pour 100 que l'appareil est tombé dans la mer d'Andaman».

Bien que la Corée du Nord ait catégoriquement démenti être à l'origine de la destruction du Boeing, Séoul a encore menacé hier de rompre les négociations avec Pyongyang sur le partage des épreuves olympiques.

UN CADEAU MITSUBISHI CHEZ PASCAL MEUBLES... QUELLE PERFECTION D'IMAGE ET DE CHOIX!



CK-2690C Téléviseur de 28 pouces "Diamond Vision"

- Tube-image vraiment rectangulaire de 28 po.
- "Diamond Vision" • 125 canaux
- Décodeur MTS incorporé
- Télécommande sans fil

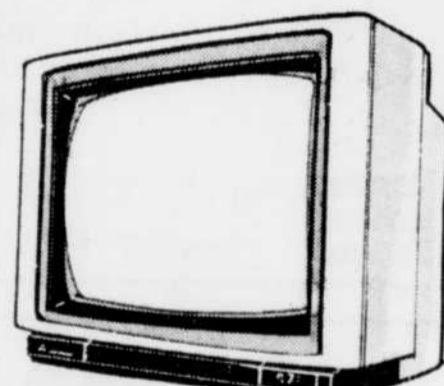
1599⁸⁸



VS-581CA Téléviseur de 50 pouces à projection par transparence

- Écran antireflets lavable de 50 pouces à matrice noire • 125 canaux câblocompatible • Affichage du mode à l'écran comprenant l'heure et le numéro du canal
- Audio réception d'émission stéréo (MTS/SAP)
- Télécommande sans fil intégrée • Meuble en bois à placage de chêne véritable, style contemporain avec porte de fermeture à deux battants sur charnières

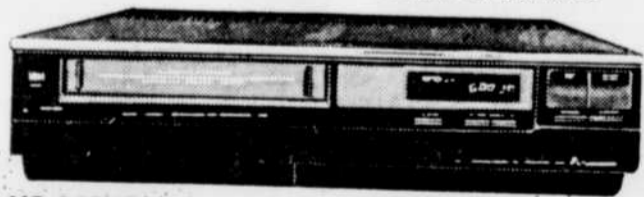
5999⁸⁸



CS-2001C Téléviseur de 21 po. Tube image "Diamond Vision"

- Tube-image rectangulaire "Diamond Vision"
- 125 canaux à synthétiseur de fréquence • Accès sélectif
- Retour rapide • Minuterie d'arrêt • Télécommande unifiée

599⁸⁸



HS-348UR Magnéto-cassette à cassettes VHS-HQ 2 têtes vidéo

- V-SCAN • Filtre peigné • Auto-alignement digital (SP/EP)
- 107 canaux câblocompatible • Accord par balayage de la mémoire de canaux
- 5 programmes/2 semaines
- Télécommande sans fil

499⁸⁸



HS-349UR Magnéto-cassette à cassettes VHS-HQ 4 têtes vidéo

- 4 têtes à cristal simple vidéo • V-SCAN • Filtre peigné
- Audio-alignement digital
- 107 canaux câblocompatible
- 8 programmes/2 semaines
- Télécommande sans fil

649⁸⁸

NE PAYEZ QU'AU PRINTEMPS

2 SUPER MODES D'ACHAT

SI CREDIT QUALITE APPROUVE - ACHAT MINIMUM DE 750\$

CHOIX #1 PAS DE VERSEMENT COMPTANT

AUCUN COUT DE CREDIT AVANT LE

4 avril 1988

CHOIX #2 PAS DE VERSEMENT COMPTANT

PAYEZ EN 24 VERSEMENTS CONSECUTIFS EGALX

7.9%

D'INTERET ANNUEL

Achat	750\$	Coût de crédit	63.36\$	24 paiements de	33.89\$	Total	813.36\$
-------	-------	----------------	---------	-----------------	---------	-------	----------

Quel beau cadeau!



Votre rêve réalisé

Pascal Place Laurier
2700, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec 659-4816

Prix en vigueur jusqu'au 24 décembre 1987

■ Démenti CITE DU VATICAN (AFP) - Le Saint-Siège a démenti catégoriquement hier que le pape Jean-Paul II ait l'intention d'enregistrer une chanson sur 45 tours, comme l'avait affirmé la veille à Bruxelles le producteur belge Eddy Luyckx. L'information en ce sens publiée depuis la capitale belge « ne contient aucun élément de vérité », a déclaré le porte-parole du Vatican Joaquín Navarro. Selon Luyckx, l'enregistrement devait être réalisé dans les studios de Radio-Vatican le 18 janvier prochain. De l'avis des experts des affaires vaticanes, il est impensable que le souverain pontife se prête volontairement à ce genre d'opération, même si les bénéfices devaient aller, comme l'a dit Luyckx, à des oeuvres humanitaires.

■ Survie CHICAGO (AP) - Les cancéreux, qui sont célibataires, ont un taux de survie inférieur de 23 pour 100 à celui des gens mariés, révèle une étude publiée hier dans le journal de l'Association médicale américaine. Selon le Dr James Goodwin, qui a dirigé les travaux de l'étude, cette situation s'expliquerait par l'appui que un cancéreux reçoit de son conjoint. Le Dr Goodwin a ajouté que tous les médecins s'entendent pour dire sur les bons effets d'une bonne santé mentale sur la santé physique et qu'un patient, qui se sent entouré et aimé, est mieux disposé pour lutter contre la maladie. Par ailleurs, deux autres facteurs sont notés: les diagnostics trop tardifs sont plus fréquents chez les célibataires et les personnes mariées ont généralement des revenus plus élevés, ce qui leur permet d'obtenir de meilleurs soins.

■ 21 meurtres PARIS (AFP, AP) - Ce n'est pas 14 mais bien 21 assassinats de femmes âgées qu'un jeune homme de 24 ans, Thierry Paulin, arrêté mardi à Paris, a finalement avoués, hier, a indiqué la police. Mercredi, avait admis avoir tué 14 personnes âgées entre 1984 et 1986. Un complice de Paulin, Jean-Thierry Mathurin, 21 ans, qui avait été arrêté mercredi, a pour sa part reconnu avoir participé à sept des meurtres de femmes âgées. En quatre ans, 38 personnes âgées ont été assassinées à Paris, créant une véritable psychose dans la capitale française. Ces cinq dernières semaines, quatre vieilles dames avaient été retrouvées mortes à leur domicile. Paulin avait été reconnu mardi par un policier qui disposait d'un portrait robot établi avec précision avec l'aide d'une femme qui avait échappé de justice au meurtrier.

■ Retrouvée RIO DE JANEIRO (AFP) - La tête en plomb et en tungstène enveloppant le coeur de capsule de césium-137 qui a irradié plusieurs quartiers de Goiânia, capitale de l'Etat brésilien de Goiás, en septembre, a finalement été retrouvée, a annoncé hier la Commission nationale d'énergie nucléaire. La capsule protectrice, de plus de 350 kg, avait été abandonnée au milieu de débris de fer, bois et papiers de la maison d'un ferrailleur, Yvo Alves Ferreira, qui avait acheté la pièce de plomb et l'avait ouverte. Jusqu'ici quatre des 244 personnes qui ont été irradiées sont mortes. La capsule est pratiquement vidée de son contenu en césium-137, ont indiqué des techniciens.

■ Lépreux PEKIN (AFP) - Soixante-dix mille lépreux vivent encore en Chine, les autorités s'étant fixé pour objectif de complètement éradiquer cette maladie d'ici l'an 2,000, a annoncé hier l'agence officielle Chine nouvelle. Le nombre des lépreux est passé de 500,000 en 1949, date de la fondation de la Chine populaire, à 150,000 en 1981 et à 70,000 actuellement, selon les résultats d'un symposium national sur cette maladie. La Chine possède maintenant 13,000 médecins spécialisés dans le traitement de la lèpre, a encore indiqué l'agence.

■ 300 jours MOSCOU (AFP) - Le cap des 300 jours dans l'espace a été franchi, hier, par le cosmonaute soviétique Youri Romanenko, se trouvant, depuis le 7 février dernier, à bord de la station orbitale MIR, vers laquelle il avait été lancé, deux jours auparavant, à bord du vaisseau Soyuz TM-2. « Il montre des signes évidents de fatigue et s'ennuie des siens, de sa maison et de ses amis », mais son état général est « satisfaisant », a déclaré, cité par l'agence Tass, Victor Blagov, l'un des directeurs de vol. Le précédent record de durée était de 237 jours et avait été établi par trois Soviétiques en 1984.

■ Alerte SEOUL (AFP) - Une alerte rouge a été décrétée hier sur tout le territoire de la Corée du Sud à partir de 5 h, deux semaines avant le premier scrutin présidentiel au suffrage universel direct depuis 16 ans, a annoncé la police. Selon la même source, l'alerte a été décidée afin de « faire face à toute tentative d'empêcher les élections ». Un grand nombre de policiers en tenue et armés ont été vus dans la capitale en train de procéder à des contrôles d'identité. Il n'a pas été précisé quand cet alerte rouge prendrait fin.



Photo compromettante

Quand Christopher Aron a confié un film à une pharmacie, de Walled Lake, au Michigan, pour le faire développer, il ne savait pas qu'il se mettait la corde autour du cou. Lorsque le technicien de laboratoire a vu cette photo d'Aaron devant un plant de marijuana, il a aussi alerté la police qui n'a eu aucune difficulté à retracer l'homme de 28 ans qui s'était également fait photographier devant son camion dont la plaque d'immatriculation était bien visible. Avec le résultat qu'Aaron, son amie et quatre voisins ont été arrêtés mercredi et sont maintenant passibles de quatre ans de prison pour avoir été des cultivateurs de marijuana, la police ayant récolté 36 kilos de la drogue sur leurs terrains.

Reagan s'en prend aux adversaires du traité

◆ WASHINGTON (NYTNS) - Le président Ronald Reagan, défendant avec vigueur le traité de réduction d'armements qu'il doit signer mardi prochain, a déclaré hier que les conservateurs républicains qui critiquent cet accord imminent ne comprennent pas l'impact de l'entente.

Ce commentaire, formulé lors d'une entrevue accordée par Reagan aux grandes chaînes de télévision américaines, reflète l'écart croissant entre ses positions et celles de ses partisans de droite qui considèrent comme suspecte tout accord avec l'URSS.

Lors des derniers jours, le vice-président George Bush a été le seul candidat républicain à la présidence à endosser sans réserve le traité projeté qui éliminera les missiles nucléaires de portée intermédiaire.

Quatre des cinq autres candidats ont dénoncé l'entente, le cinquième, le sénateur Robert Dole refusant de se prononcer pour le moment.

Pas gigantesque

Le président a exprimé l'espoir que des progrès substantiels dans la voie d'un accord sur les missiles stratégiques pourront être réalisés grâce à son sommet avec le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev la semaine prochaine.

« Je pense que nous aurons une rencontre à Moscou (en 1988) et je

pense qu'il existe une chance raisonnable que nous fassions un autre pas gigantesque dans l'élimination des armes nucléaires », a déclaré Reagan au cours de l'entrevue accordée aux journalistes des chaînes de télévision.

Autre gaffe

D'autre part, le président a commis une autre gaffe dont il a l'habitude en reprochant aux pays européens d'avoir « provoqué à nouveau une baisse du dollar » par la réduction simultanée de certains de leurs taux d'intérêt.

Une autre fois, la Maison-Blanche a dut corriger la gaffe présidentielle en annonçant que le président avait voulu dire le contraire et évoquer plutôt la « hausse du dollar » qui découlerait de la décision des banques centrales européennes.

Plus tôt, la Maison-Blanche avait annoncé que le président serait prêt à aborder toutes les questions au cours du sommet.

Gorbatchev a conquis les deux tiers des Américains

◆ WASHINGTON (NYTNS) - Mikhail Gorbatchev a persuadé presque les deux tiers des Américains qu'il est différent de ses prédécesseurs au Kremlin et environ la même proportion de personnes approuvent le traité de réduction d'armements que doivent signer le leader soviétique et Ronald Reagan mardi prochain à Washington.

Il s'agit là de deux des réponses aux questions d'un sondage effectué le mois dernier pour le compte du New York Times et du réseau CBS et rendu public hier.

Trente-huit pour 100 des répondants ont dit qu'ils avaient une opinion favorable de Gorbatchev contre 16 pour 100 qui en ont une

opinion défavorable. Vingt-neuf pour 100 ont dit qu'ils étaient indécis et 16 pour 100 ont déclaré être incapables de se prononcer sur la question.

Quant au traité sur les euromissiles, 62 pour 100 des répondants favorisent sa signature.

Reagan mal vu

D'autre part, les Américains ont eu une piètre opinion de la façon dont le président Reagan s'acquitte de sa tâche. Si 63 pour 100 approuvent sa façon de traiter avec les Soviétiques, seulement 39 pour 100 sont satisfaits de ses interventions au sujet de l'économie et seulement 38 pour 100 sont d'accord avec sa politique étrangère en général.

Zellers

EN SOLDE SAMEDI SEULEMENT, DE 9H00 À 17H00 JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DU STOCK

LES ÉTOILES DU SAMEDI

1/2 PRIX

Horloges murales à Quartz assorties. Pile non comprise. Garantie de 3 ans du fabricant.

9⁹⁷

1/2 PRIX

Eaux de cologne en vaporisateur. Charité au naturel ou Fleur de Jontue. Parfums au choix. 21 mL.

4⁴⁷

STOP AFFAIRE

Objets en verre fumé. Vase, bol, bonbonnière ou carafe.

3⁹⁷

COMPAREZ À 7,99\$

STOP AFFAIRE

Service de couverts 24 pièces et support.

7⁹⁷

COMPAREZ À 15,99\$

Amusants Puffing Popples*

Devinette à l'intérieur! *Marque déposée.

7⁹⁷

RABAIS 5% DE

Excavatrice Mighty. Cabine tourne sur 360°. Bras et godet puissants.

21⁹⁷

Paquet de 1000 glaçons argentés ou paquet de 4 ampoules d'intérieur pour Noël

,77

RABAIS 40% DE

Jeu de 3 rallonges d'intérieur 2, 3 et 4,5 m. Blanc ou taupe.

3⁴⁷

Ord. 5,99

RABAIS 25% DE

Paquet de 3 paires de chaussettes de sport pour dames. Coton et nylon, 9-11. Rasoir ou stylo Bic en PRIME!

2⁹⁷

Ord. 3,99

PLUS 25% DE RABAIS

Jeans en denim pour bébé. 100% coton. 12 à 24 mois.

5⁷⁷

Ord. 7,99

RABAIS 40% DE

Jupe plissée pour dame. Polyester et coton. Teintes variées. P-M-G.

11⁹⁷

Ord. 19,99

STOP AFFAIRE

Chemises sport en finette imprimée pour homme. Coton et polyester. P-TG.

7⁴⁷

COMPAREZ À 14,99\$

Zellers

HEURES D'AFFAIRES
Lundi au mercredi, 9h30 à 17h30; jeudi et vendredi, 9h30 à 21h00; samedi, 9h00 à 17h00.

PLACE LAURIER
2700, boul. Laurier
Sainte-Foy

PLACE FLEUR DE LYS
550, boul. Hamel
Québec

CARREFOUR BEAUPORT
3333, rue Clémenceau
Beauport

CARREFOUR NEUFCHÂTEL
200, de l'Auvergne
Neufchâtel

Zellers Charge Card
Carte acceptée

Crédit accepté

VISA MasterCard

LE PLUS BEAU JOUR DE NOTRE HISTOIRE!

LE SAMEDI 5 DÉCEMBRE SEULEMENT

SOYEZ AU RENDEZ-VOUS DÈS 8h30!

JUSTE
À TEMPS
POUR NOËL!

LA CHAUMINE VOUS
SERT LE PETIT
DEJEUNER
de 8h30 à 10h30
2 œufs, croissant et café 99¢
pour seulement

POUR D'AUTRES
AUBAINES
MIROBOLANTES
Consultez notre
circulaire
"Solde d'un jour"

ACHATS
EN MAGASIN
SEULEMENT

15% DE RABAIS
SUR TOUS
LES JOUETS

33% DE RABAIS
AUX BOUTIQUES
JEUNESSE ET 317

SANS
LIMITE

PAS DE
GROSSISTES

25% DE RABAIS
TOUTES LES BOTTES
POUR HOMMES
ET FEMMES!

DE LA BAIE

la Baie

Vertical text on the right edge of the page, including the word "MAGASIN" and other small text.